

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN -

SaguenayensiA

Volume 48, numéro 3, juillet-septembre 2006



Sainte-Rose-du-Nord

7,95\$

Envoi de poste publication, enregistrement no 8720. Port de retour garanti. 930, Jacques-Cartier Est, G7H 7K9

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS!

MEMBRES HONORAIRES

Alcan
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert

M^e Marcel Claveau, Chicoutimi
Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi

M. Albert Larouche, Chicoutimi
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi

MEMBRES CORPORATIFS (500 \$ ET PLUS)

Abitibi-Consolidated inc.
CEM Consultants inc., Chicoutimi

Sœurs Antoniennes-de-Marie, Chicoutimi
Sœurs Augustines, Chicoutimi

Sœurs Ursulines, Roberval

MEMBRES À VIE

Dr Louis Bélanger, Montréal
M. Paul-A. Bergeron, Chicoutimi
Dr Jean-Charles Claveau, Québec
Mme Annette S.-Fortin, Hébertville
M. Réjean Fournier, Jonquière
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi
M^e Claude Gauthier, Chicoutimi
Mme Pierrette Girard-Beaulieu, La Tuque
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi

Dr Richard Harvey, Sherbrooke
M. Desmond Hudson, Plainfield, NH
M. Patrick Lapointe, Jonquière
M. Roger Larouche, Falardeau
M. Jean-Marie Lemay, Alma
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière
M. Réal Lévesque, Jonquière
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi

M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi
Mme Monique Perron, Québec
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi
M. Roger Samson, Beauport
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi
M. René Tremblay, Chicoutimi
Mme Céline Turcotte, Chicoutimi
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

MEMBRES BIENFAITEURS (100 \$ À 499 \$)

Mme Laurette Angers, Jonquière
M. Jean-Eudes Bergeron, Métabetchouan
M. Réjean Bergeron, Chicoutimi
Mme Marie Dharmalingam, Toronto
M. Aimé Gagné, Ville Saint-Laurent
M. Fernand Gagnon, La Baie

M. C. A. Gauthier, Jonquière
Mme Michelle Harvey, Québec
Mme Ruth B. Lachapelle, Boucherville
M. Alyre Martin, Chicoutimi
M. Gérard-A. Morin, Alma
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière

M. Maurice Potvin, Montréal
M. Rémi Roussel, Chicoutimi
M. Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma
Dr Yves Savard, Chicoutimi
M. Jean-Marie Villeneuve, Jonquière
Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, Chicoutimi

MEMBRES DE SOUTIEN (20 \$ À 99 \$)

(50 \$ À 99 \$)

Mme Céline T-Beaulieu, Québec
M. Michel-Marc Bouchard, Montréal
M. Bernard Cauchon, Laterrière
M. Miville Corneau, Chicoutimi
M. Rosaire Desgagné, La Salle
M. Thomas Donohue, Montréal
Mme Janine Dufour-Boucher, Jonquière
R. P. Albert Dumont, Montréal
M. Jean-Marie Hachey, Chicoutimi
M. Éric Gagnon, Chicoutimi
M. Albert-E. Jean, Chicoutimi
M. Jean Lessard, Boisbriand
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Camil Plourde, Chicoutimi
M. Henri-Louis Renaud, Jonquière
M. Eugène Roy, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix
Sœur du Bon-Pasteur de Chicoutimi

M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
Mme Jacqueline Beaulieu, Chicoutimi
Mme Françoise Bolduc, Alma
M. Gabriel Bouchard, Charlesbourg
Abbé Rosaire Côté, Métabetchouan
M. Pierre De Champlain, La Baie
M. Constant Dallaire, St-Ambroise
M. Ernest Dauphinais, Falardeau
M. Jean-François Drapeau, Notre-Dame-du-Lac
Mme Michèle Dubuc, Ste-Adèle
M. Armand Gagnon, La Baie
M. Jean-Roch Gagnon, Chicoutimi
M. Victor Gagnon, Chicoutimi
M. Fernand Gravel, Chicoutimi
M. Jacques Gravel, Chicoutimi
M. Joseph Gravel, Chicoutimi
M. Raymond Labbé, Scott-Jonction
M. Jacques Lambert, Sainte-Foy
M. Benoit Larouche, Saint-Léonard
M. Claude Larouche, Chicoutimi

(20 \$ À 49 \$)

M. Yvan Lambert, Jonquière
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence
Abbé Camille Lévesque, Chicoutimi
M. C.-E. Lévesque, La Baie
M. Gilles Maltais, Chicoutimi
Mme Helen Marshall, Jonquière
Mme Marguerite Petit-Fortin, Saint-Honoré
Dr Alyre J. Picard, Alma
M. François Plourde, Montréal
M. Claude Potvin, Laterrière
M. Claude Richard, La Baie
M. Jean Riverin, Chicoutimi
M. Marcel Sainte-Croix, Saint-Fulgence
Sœur du Bon-Pasteur, Résidence de Chicoutimi
Mme Claire Simard, Jonquière
M. Richard Simard, Jonquière
M. Daniel Tremblay, Jonquière
M. Joseph-Édouard Tremblay, Chicoutimi
Mme Pierrette Tremblay, Chicoutimi
Mme Françoise Villeneuve, La Baie

La Société historique du Saguenay tient à remercier ceux et celles qui donnent 20 \$ et moins.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⦿ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⦿ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⦿ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⦿ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⦿ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⦿ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⦿ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⦿ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⦿ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⦿ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 48, numéro 3, juillet-septembre 2006

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la :

Société historique du Saguenay
930, Jacques-Cartier Est,
Chicoutimi, Québec
G7H 7K9
Tél. : 418 549-2805
Fax : 418 549-3701
Courriel : shs@cybernaute.com
Site internet : www.shistoriquesaguenay.com

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication : enregistrement n° 08720. Postes Canada : n° client 02093618.

La revue *Saguenayensia* reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement : Particulier : 30 \$
Institutions : 40 \$
Autres pays : 45 \$
Ce numéro : 7,95 \$

Couverture : Sainte-Rose-du-Nord en décembre 1958.
Source : SAS, SHS, fph. 55.41, photo BLM



Sommaire

- 3** Sainte-Rose-du-Nord au fil de l'eau
par Éric Tremblay
- 10** L'église de Sainte-Rose-du-Nord
par Jérôme Gagnon
- 14** L'énigme du Cap au Leste
par Laurent Thibeault
- 21** Saint-Basile-du-Tableau : une scierie, un quai, une chapelle
par Russel Bouchard
- 28** La dernière infirmière de colonie : Annette Desrochers-Lafond
par France Lafond et Laurent Thibeault
- 34** La fondation du Syndicat forestier de l'UCC à Sainte-Rose-du-Nord
par Lucien Villeneuve
- 37** La Marjolaine : 30 ans de croisière à Sainte-Rose-du-Nord
par Gilles Rinfret
- 39** AUTREFOIS...
- 40** À TRAVERS LES ARCHIVES
- 42** LE VILLAGE AUTREFOIS...
- 44** EN BREF...
- 45** SITE ET MONUMENT

LE MOT DE PRÉSENTATION

La Perle du fjord

Pour ce trimestre, la revue *Saguenayensia* vous présente un numéro entièrement consacré à la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord. Encore une fois, notre souhait était de mieux vous faire connaître l'histoire de ce coin de pays autrefois nommé la Descente-des-Femmes.

Nous tenons particulièrement à remercier la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, plus particulièrement son maire, M. Laurent Thibeault, pour sa précieuse collaboration et son dévouement de tous les instants. Notre appréciation se porte également du côté des auteurs qui écrivent bénévolement les articles publiés à l'intérieur des pages de notre revue. Il est important de souligner, et de remercier, les acteurs économiques de Sainte-Rose-du-Nord qui nous ont supporté financièrement dans ce numéro.

Notre revue vous présente, comme dans chacune de ses parutions, un travail documenté qui répond à la volonté encyclopédique de *Saguenayensia*. Vous pourrez donc lire, *Sainte-Rose-du-Nord au fil de l'eau*, texte dans laquelle Éric Tremblay, nous présente l'importance que l'eau a toujours eu pour cette municipalité. Jérôme Gagnon, nous fait l'histoire d'un joyau du village, *l'église de Sainte-Rose-du-Nord. L'énigme du Cap-au-Leste* par Laurent Thibeault, nous démontre les différentes appellations de ce toponyme au cours des siècles. Pour sa part, Russel Bouchard, nous dresse un bref historique d'une municipalité disparue de ce secteur, *Saint-Basile-du-Tableau : une scierie, un quai, une chapelle*. France Lafond et Laurent Thibeault, nous racontent l'histoire extraordinaire de *La dernière infirmière de colonie : Annette Desrochers-Lafond* et finalement, nous terminons avec deux textes qui nous présentent des aspects économiques importants du coin, *La fondation du Syndicat forestier de l'UCC à Sainte-Rose-du-Nord* et *La Marjolaine : 30 ans de croisière à Sainte-Rose-du-Nord*. Nos chroniques vous feront découvrir des souvenirs, des documents et des photographies ainsi qu'une oeuvre d'art peu commune!

Nous espérons que cette nouvelle parution de la revue *Saguenayensia* vous permettra de mieux connaître et d'aller découvrir ou redécouvrir la *Perle du Nord*. N'oubliez pas, le regard vers le passé permet de mieux comprendre le présent, mais surtout de mieux faire face à l'avenir!

Louise Bouchard,
Directrice générale

Saguenayensia

Rédacteur

Louise Bouchard

Comité de rédaction

Dany Côté, *Historien*

Jérôme Gagnon, *Étudiant en maîtrise UQAC*

Érik Langevin, *UQAC, Laboratoire d'archéologie*

Éric Tremblay, *Société historique du Saguenay*

Gervais Tremblay, *Groupe de recherche en histoire*

Caroline Toulouse, *Étudiante UQAC*

Comité de correction

Louise Bouchard, Dany Côté, Colombe Dallaire,
Thérèse Trudel

Représentante de la Fondation de l'UQAC

Suzie Robichaud

Mise en page

Louise Bouchard

Numérisation des photographies

Jean-Pierre Villeneuve

Révision des épreuves

Louise Bouchard, Dany Côté, Colombe Dallaire

Impression

Imprimerie Commerciale

Société historique du Saguenay

Conseil d'administration

Lorenzo Beaulieu, président

Laurence Pedneault, vice-présidente

Ronald Boivin, trésorier

Jean-Charles Dubé, secrétaire

Line Duchesne, Esther Gaudreault,

Jacques Fortin, Donald Larouche,

Michel Potvin, Égide Tremblay,

Val Rasmussen, administrateurs

Bénévoles

Miville Corneau, Bernard Cauchon,

Thérèse Coulombe, Monique Desgagné,

Albert Larouche, Rita Lavoie, André Marchand,

Sophie Simard.

La fondation Mgr Victor Tremblay

Eddy Lalancette, président

Gilbert Gravel, Jean Laflamme, vice-présidents

Ronald Boivin, trésorier

Louise Bouchard, secrétaire

Lorenzo Beaulieu, Marcel Claveau, Jean Grimard,

Mona Lessard, Aurélien Tremblay,

Ghislain Bélanger, administrateurs

Sainte-Rose-du-Nord au fil de l'eau

par **Éric Tremblay**
Historien

Cet article¹ propose au lecteur un survol de l'histoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, plus particulièrement dans la présentation du lien étroit qui unit la population du village avec la rivière Saguenay. Plusieurs éléments tels que l'agriculture, l'exploitation de la forêt et la construction des routes ne seront pas étudiés ici; ils demanderaient une recherche approfondie, qui deviendrait le cœur d'un article plus élaboré. L'histoire complète de la paroisse et de la municipalité reste à faire, surtout en ce qui a trait aux multiples facettes de son activité socioéconomique. Pour la présente, nous nous limiterons à l'étude de quelques thèmes d'histoire, principalement ceux qui sont reliés aux anses, à la navigation et à la toponymie.

Un lieu nommé la « Descente des Femmes »

Hier comme aujourd'hui, le voyageur qui parcourt la rivière Saguenay en partance de Tadoussac, remarque que le fjord qui s'offre à son regard, se compose de caps escarpés et de gorges

raides, où s'entremêlent d'innombrables anses et baies. Après le passage de la falaise dénommée le Tableau, il s'interrogera sur la signification d'une anse en particulier, celle que l'on nomme la Descente des Femmes; ce nom désignait autrefois la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord. Ce que notre voyageur ignore est que la signification de ce toponyme varie selon la source ou la personne consultée. Regardons ensemble les différentes interprétations reliées à ce nom de lieu.

Au XVIII^e siècle, plus précisément en 1744, l'anse de la Descente des Femmes se nomme, selon toute vraisemblance, l'anse du Manitou². Cette information se retrouve sur la carte de l'ingénieur Bellin, celui-ci présente un lieu désigné « Ance du manitou » qui correspond, selon l'emplacement géographique, au secteur de l'anse de la Descente des Femmes ou d'une autre anse incluse dans les limites actuelles de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord. Sur cette carte, nous retrouvons également le lieu-dit de Pointe des Français, de Cap des Oignonets³ et de Cap au Leste⁴, qui, à part ce



SAG: Fpn, 14176

L'auteur du volume de La Descente des Femmes, Jean-Claude Grenon, admire le paysage de l'anse du Milieu.

dernier, ne se retrouvent plus dans la toponymie actuelle. Nous constatons la présence des mêmes désignations, en 1731, sur les cartes dressées par le jésuite Pierre Laure⁵. Il est intéressant de noter sur celle de 1731 (carte 26-A), une différence toponymique que l'on ne retrouve pas sur les autres cartes du père Laure; il s'agit de la Pointe des français noyés (Pointe des français en 1744).

En 1732, l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin couche une nuit à l'anse du Manitou. Dans son journal, en date du 28 juillet, il écrit : « Nous sommes venus coucher à l'anse du Manitou dans le Saguenay ou nous avons été dégradés deux jours entiers de vent de nord est avec pluie⁶ ». Précédemment, au départ de son périple, le 26 mai 1732, il était seulement arrêté à l'anse du Manitou⁷. Malheureusement, nous ne connaissons pas la signification exacte de l'utilisation de Manitou pour dénommer l'anse; nous pouvons toutefois en déduire qu'il est d'origine amérindienne. N'oublions pas que chez les amérindiens, le manitou exprime souvent un attribut religieux important.

Au début du XIX^e siècle, le toponyme Descente des Femmes devient une désignation courante. Nous en retrouvons une première mention dans le journal du commis du poste de traite de Chicoutimi Neil McLaren, qui écrit le 9 août 1801 : « J'envoie un canot à la Descente-des-Femmes pour tâcher d'avoir des nouvelles de la goélette.⁸ » Il faut attendre en 1828, pour avoir une première définition de la signification de la Descente des Femmes. À ce moment, l'arpenteur Joseph Hamel explique dans le paragraphe consacré à ce lieu, que cette baie « doit son nom à une aventure mélancolique [sic] de plusieurs sauvages qui se trouvant réduits à la dernière famine en parcourant les bois pour faire la chasse, les quels se voyant ainsi réduits, envoyèrent leurs femmes pour chercher du secours, et c'est ici où elles sortirent⁹ ». Dans le même rapport, le notaire Gauvreau ajoute que la Descente des Femmes est un bon havre pour les bâtiments¹⁰. En 1880, le chroniqueur Arthur Buies reprend la définition de l'arpenteur Hamel pour expliquer le nom de la Descente des femmes¹¹.

En 1938, un pionnier de Sainte-Rose-du-Nord, Joseph Girard (81 ans), interrogé sur la signification de la Descente des Femmes, affirme que l'on dénomme l'endroit parce « qu'un jour, on trouva trois femmes, trois sauvagesses qui descendait [sic]. On a supposé que c'étaient des femmes qui avaient laissés [sic] leurs maris.¹² »

En 1902, une variante de l'origine de la Descente des femmes est publiée dans le journal *Le Progrès du Saguenay*³. Elle se lit comme suit : « Trois sauvagesses, brouillées avec leur mari avaient quitté leurs tentes dans la nuit, emportant avec elle[s] un canot. Il leur fallait gagner Bersimis par une voie inconnue, sans rencontrer d'autres sauvages. Au lieu de gagner la rivière Ste-Marguerite et la rivière Bersimis, par le portage ordinaire, elles prirent une direction opposée et après deux jours de marche à travers la forêt, craignant à tous moments, d'être surprises, elles vinrent, exténuées de

fatigue, jeter leur embarcation à l'eau à La Descente des Femmes. » L'article mentionne également une autre version populaire à l'époque : « Il y a déjà une vingtaine d'années, une jeune fille de dix ans, sœur de M. Napoléon Grenon, qui était à s'avancer sur le rocher eut le malheur d'approcher sur le bord de la falaise. Elle fit une chute de 400 pieds et, privée de vie, fut retrouvée sur les rochers au bord du Saguenay ». En 1946, suite à une demande de l'historien Victor Tremblay, Basile Villeneuve de Sainte-Rose-du-Nord mentionne l'histoire de la mort d'une jeune fille Grenon qui tomba au bas de la montagne, sur la pointe entre le village et l'anse d'en bas¹⁴. Cette histoire de la chute d'une jeune fille fait référence à Marie-Médée Grenon, fille de Thomas et d'Euphémie Bouchard, décédée « subitement et accidentellement » le 2 août 1872, à l'âge de neuf ans et demi¹⁵. À cet endroit, il y a une croix qui souligne cette noyade, mais également celle de Jean-Joseph Rousseau¹⁶.

En 1906, l'archiviste Pierre-Georges Roy reproduit l'article du *Progrès du Saguenay*, datant de 1902, quand il doit expliquer le toponyme Descente des Femmes¹⁷. Hormisdas Magnan va dans le même sens en 1925¹⁸. Quelques années plus tard, le journaliste Damase Potvin ajoute une nouvelle version, qui, selon lui, rapporte la tradition. Il écrit que « autrefois, du temps des sauvages, un parti de ces derniers pêchait le saumon au bord de la rivière; le campement où ils avaient laissé leurs "squaws" était en arrière, dans l'intérieur; les sauvagesses, le midi, apportaient le "lunch" aux pêcheurs et pour arriver à la berge elles avaient à descendre un haut plateau; elles y allaient de cœur-joie en se... laissant aller jusqu'en bas : c'était la descente des femmes¹⁹ ». Comme pour plusieurs faits rapportés dans les œuvres de Damase Potvin, il est impossible encore une fois de connaître les sources de l'auteur.

En 1935, M. Auguste Villeneuve de Sainte-Rose-du-Nord raconte une autre variante de la signification du nom de lieu. Selon lui : « Il y a longtemps, plusieurs sauvagesses étaient parties de Chicoutimi et descendaient le Saguenay en suivant la rive nord; mais s'étant égarées dans les bois elles manquèrent de provisions [...]. Se voyant ainsi prises de famine, elles devinrent folles et se précipitèrent les unes sur les autres pour s'entre-manger; mais tout en luttant ainsi pour leur subsistance elles arrivèrent au bord du Saguenay et se précipitèrent dans l'abîme sans le voir. C'est pourquoi l'endroit fut appelé la descente des femmes.²⁰ »

Plus près de nous, la Commission de toponymie du Québec rapporte les définitions habituelles rattachées au toponyme de la Descente des Femmes. Toutefois, il est surprenant de constater qu'elle retient comme légende la plus admise, celle qui fait glisser les femmes amérindiennes le long d'une pente peu abrupte, afin d'éviter des sentiers trop tortueux²¹. Selon nous, la définition de l'arpenteur Hamel, qui date de 1828, est probablement la plus plausible²². Étant la plus ancienne dans le temps, il est admissible qu'elle soit la moins déformée par l'effet du bouche à oreille. De plus, plusieurs variantes conservent comme fondement de l'histoire, le

gardera une trace de cette première présence, avec la désignation de l'anse à Théophile (ou Toffille) pour nommer l'anse du milieu.

Le second pionnier de la Descente des Femmes, Thomas Grenon, échange contre une terre de deux arpents dans le canton Bagot, l'installation de Théophile Lavoie. Selon le contrat déjà mentionné, cette propriété équivalait à une étendue de terre comprise dans l'anse appelée Descente des Femmes, longeant la rivière Saguenay jusqu'à une profondeur de 28 arpents. Cet échange comprend également la maison construite sur ladite terre, le poêle, tous les grains et les patates de l'année courante. Il est également stipulé dans le contrat que la terre appartient au cédant en sa qualité de premier défricheur et occupant. Au fil du temps, Thomas Grenon améliore ses récoltes, se construit une nouvelle maison et laisse une nombreuse descendance dans le village²⁹. Quelques années plus tard, le père vend une partie de sa terre à son fils Napoléon³⁰.

En 1880, le chroniqueur Arthur Buies écrit que la Descente des Femmes se compose de trois anses; l'anse à Cléophe, l'anse à Alexandre Simard et l'anse à Grenon³¹. Cette dernière fait référence à l'habitation de Thomas Grenon et de son fils; tandis que la première souligne la présence de Cléophe Girard dans l'anse d'en Haut. Cette anse, désignée encore aujourd'hui sous ce vocable, a porté longtemps le nom d'anse à Xavier; soulignant probablement l'établissement d'un dénommé Xavier à cet endroit³². Au sujet de ce personnage, il est intéressant de noter que l'arpenteur du canton Saint-Germain, Gédéon Gagnon, écrit en 1862 : « il y a plusieurs bons hâvres [sic] sur la côte du Saguenay, mais le meilleur est celui de l'anse à Xavier, en front de la réserve du village³³. » M. Jean-Claude Grenon affirme dans son livre, qu'il s'agit probablement de Philippe-Xavier Lavoie, père de Théophile³⁴. Il explique également l'origine de cette anse, par la présence de Xavier Grenon, frère de Thomas³⁵. Un autre témoignage, celui de Joseph Girard, affirme que l'anse à Xavier est nommée en l'honneur de Xavier Bouchard, qui s'y installe le premier³⁶. Pour éclaircir le mystère, il faudrait d'autres recherches, dont la lecture du rapport original de l'arpenteur Gagnon³⁷.

Concernant le pionnier Cléophe Girard, il s'établit dans l'anse en 1866, selon le témoignage de son fils Joseph³⁸. Celui-ci raconte : « quand on est arrivé là par goélettes, il y avait seulement deux camps. Un dans l'anse du milieu, qu'on appelait l'anse à Toffille [...].

Un autre dans l'anse d'en bas, que l'on a surnommé l'anse Alexandre³⁹. » Au sujet de cette dernière, qui correspond à l'anse d'en Bas, la vérification des sources s'avère plus difficile. Selon Auguste Villeneuve, il est le deuxième colon de la Descente des Femmes⁴⁰. Il raconte que c'est durant la décennie 1860, que ce fils du pionnier Alexis Simard, vient y faire l'été du bardeau de cèdre. L'historien Victor Tremblay ajoute qu'ils (Théophile et Alexandre) ne demeurent là que pendant leurs travaux⁴¹. À ce sujet, nous retrouvons durant cette période la présence d'un certain Alexandre Simard à Bagotville; malheureusement, dans l'état actuel de cette recherche, il nous est impossible de faire le lien entre celui-ci et celui présent à la Descente des Femmes. L'anse Alexandre est maintenant disparue de la toponymie de Sainte-Rose-du-Nord, elle a fait place à l'anse de la Descente des Femmes.

En aval de cette dernière, nous retrouvons l'anse à la Mine⁴². Son nom origine de la découverte de pépites d'or dans le ruisseau qui se jette dans l'anse. Rapidement, l'heureux propriétaire de la mine, Hector Tremblay, ramasse soigneusement quelques échantillons du précieux métal pour les faire analyser. La réponse tarde à venir et l'impatience gagne la famille. Lorsque la réponse tant attendue arrive par le courrier, nos prospecteurs s'attristent de constater que leur richesse est de la pyrite, celle que l'on nomme « l'or des fous ». De la mine tant espérée, l'on en conserve seulement le nom. Dans les limites riveraines de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, nous retrouvons également l'anse de Sable et l'anse Rouge. Ce dernier nom de lieu est utilisé, dès 1862, par l'arpenteur Gédéon Gagnon⁴³.



Le quai de Sainte-Rose-du-Nord, élément important dans la vie de la population.

La rivière Saguenay : une ouverture sur le monde

Pour la population du village de Sainte-Rose-du-Nord, l'utilisation de la rivière Saguenay — souvent la simple contemplation de ce paysage époustouflant — fait partie intégrante du quotidien⁴⁴. L'eau, cet élément vital à la vie, permet depuis le début de cette colonie : le transport des denrées, l'exportation du bois, le déplacement de la population, la pratique de la pêche, les loisirs, l'inspiration artistique, la navigation de plaisance, etc. Et cela, malgré la construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac dans les années 1960.

Encore présentement, le quai de Sainte-Rose-du-Nord est au centre de l'activité socioéconomique de la municipalité. L'histoire du quai débute dans la controverse, avec l'utilisation de l'argent accordé à la construction de celui de Tableau par la population de la Descente des Femmes. À ce propos, le journal régional de l'époque, écrit en 1902 : « Au lieu d'attendre les secours du gouvernement, les deux premiers habitants de l'endroit [Le Tableau], MM. Basile Villeneuve et Thomas Claveau ont eux-mêmes, construit une cage, puis ils ont fait une requête au gouvernement pour obtenir qu'elle fut terminée. L'ingénieur a été envoyé sur les lieux, a fait un rapport favorable, l'argent a été voté pour le Tableau et aujourd'hui on se prépare à construire le quai à la Descentes des Femmes.⁴⁵ » Et d'ajouter que « nos amis de Tableau font contre [mauvaise] fortune bon cœur » pour les encourager.

Toutefois, l'année précédente, le même journal mentionne dans un de ses articles que le gouvernement fédéral vient de voter 1 000 \$ pour la construction d'un quai à la Descente des Femmes⁴⁶. L'on est heureux de la construction de ce quai, qui permettra selon l'auteur de l'article, de donner une poussée significative dans la colonisation du territoire au nord du Saguenay. Tout ce branle-bas n'empêchera pas le gouvernement fédéral de débiter, en 1902, les

travaux de construction du quai de la Descente des Femmes. Dans le rapport de 1904, il est fait mention que la première pile en forme de « L » se compose d'une première partie de 40 pieds par 30 pieds de large et d'une seconde (queue du L) de 30 pieds par 25 pieds⁴⁷. L'infrastructure comprend également deux piles extérieures de 20 pieds par 25 pieds placées à 25 pieds de distance du corps principal. La première pile est construite en caissons à joints clos, tandis que les deux autres piles sont en caissons de bois rond à parements ouverts. L'année suivante, l'on construit une approche et une partie des soliveaux est posée⁴⁸.

En 1906, le quai en construction est endommagé par les glaces et l'on doit à cet effet y installer des « défenses » de 8 pouces par 10 pouces, ainsi que renforcer l'infrastructure à certains endroits. L'on procède également à l'achèvement d'une partie du tablier⁴⁹. L'exercice financier suivant permet de compléter une seconde partie du tablier, malgré qu'une partie de la pile extérieure demeure inachevée⁵⁰. L'année 1908 marque la fin des travaux du quai, et l'on procède même à la construction d'un hangar pour le fret⁵¹. La Descente des Femmes peut dorénavant compter sur son quai, porte ouverte sur le monde, pour prospérer économiquement tout en offrant un nouveau confort à sa population. Cette aventure, subventionnée entièrement par le gouvernement fédéral, représente la somme rondelette pour l'époque d'environ 7 500 \$. Ce quai a une hauteur au bout du large de 41 pieds et à marée basse, il y a 18 pieds d'eau à l'extrémité du quai.

Rapidement, l'on doit procéder à des rénovations inhérentes à ce genre de construction; en 1917, le quai et ses infrastructures doivent subir une cure de rajeunissement pour une somme totalisant près de 1 500 \$⁵². Quelques années plus tard, soit en 1924, l'on doit de nouveau faire de nombreux travaux pour un montant de 2 634 \$⁵³. En 1938, le gouvernement fédéral doit procéder à la reconstruction de certaines parties du quai⁵⁴. À part les réfections



Dans les années 1980, pour devenir un attrait touristique majeur, la municipalité fait d'importants travaux au quai.

d'usage et quelques changements mineurs, le quai de Sainte-Rose-du-Nord demeure presque inchangé jusqu'en 1960. À ce moment, le gouvernement vote un montant de 108 500 \$ pour un agrandissement majeur du quai⁵⁵. L'année suivante, l'on procède à l'élargissement du quai pour une somme de 35 000 \$⁵⁶. En 1972, la municipalité inaugure en grande pompe son quai flottant⁵⁷. Cette passerelle de 45 pieds de largeur et d'une longueur de 160 pieds, permettra à toutes les embarcations d'accoster en toute sécurité au quai de Sainte-Rose-du-Nord.

Au milieu des années 1980, la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord veut devenir un attrait touristique régional majeur. Pour y arriver, les élus veulent construire un kiosque touristique et rénover son quai⁵⁸. Concernant ce dernier, il faut effectuer une réfection en profondeur qui demandera un montant de près de 500 000 \$⁵⁹. Après bien des dédales politiques, la municipalité obtient gain de cause avec le versement, en 1988, d'un montant de 440 000 \$ par le ministère des Travaux publics⁶⁰. Dix ans plus tard, le quai se transforme de nouveau avec l'installation d'un système d'éclairage au coût de 130 000 \$; amélioration payée entièrement par le gouvernement fédéral⁶¹. Le 21 avril 1998 marque également le transfert de la propriété du quai par Transports Canada à la municipalité.

L'utilisation de la rivière Saguenay par les riverains de Sainte-Rose-du-Nord, demeure pendant longtemps le lien privilégié de cette population avec le reste du monde. Toutefois, la navigation sur cette rivière, ainsi que le transport en hiver, comportent un certain nombre de risques et d'accidents que relatent un grand nombre de récits. Parmi ceux-ci, il y a celui de Napoléon Grenon (chaloupe)⁶², de Thomas-Louis Villeneuve (chaloupe)⁶³, de Thomas Claveau (voiture à cheval)⁶⁴ et de l'abbé Pantaléon Tremblay (voiture à

cheval)⁶⁵. Il y a aussi ce voyage spectaculaire sur les glaces de la grève de la rivière Saguenay par Joseph Girard, pour aller chercher un prêtre à Grande-Baie afin d'administrer le viatique à Johnny Simard⁶⁶.

Malheureusement, le cadre de cette étude ne permet pas d'analyser le transport par goélette au quai de Sainte-Rose-du-Nord. Il serait intéressant de mettre dans son contexte socio-économique, l'importance de ce moyen de transport dans le développement de l'industrie forestière locale, ainsi que le rôle joué par la construction navale dans certaines anses de la municipalité. Il nous suffit de mentionner la *Ste-Rose-du-Nord*, la *Santa-Maria* et le *SS. Saguenay Trader*, pour voir transparaître toute l'importance de l'eau et de la navigation dans le secteur de Sainte-Rose-du-Nord. Cette communauté, longtemps privée de route, dépendait entièrement de l'eau pour survivre.

De nos jours, la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, souvent nommée « la Perle du nord », connaît une décroissance démographique provoquée par l'exode de sa population, qui s'accompagne évidemment d'un faible taux de natalité. La municipalité vit du tourisme estival, plus particulièrement du va-et-vient du bateau de croisière *La Marjolaine*, des plaisanciers qui accostent à son quai, des amateurs de la nature, des promeneurs et des pêcheurs. Démontrant de nouveau le lien essentiel, nous pourrions dire vital, de cette communauté envers l'eau et les activités qui s'y rapportent.

NOTES

1. Cet article est un complément à celui de Russel Bouchard (Tableau) et de Laurent Thibeault (Cap au Leste) que nous retrouvons dans le présent numéro.
2. N. Bellin, Carte du cours de la rivière Saguenay [...], 1744. BAnQC, Coll. de la SHS, série Cartes et plans, album 2, carte 35-B.
3. Le gros oignonnet, ou amirérroux, ou roi d'été. Espèce de poire. M. Berthelin, *Abrégé du dictionnaire universel*, tome troisième, 1762, p. 79. Bibliothèque de la SHS.
4. Malgré sa déformation actuelle. Voir l'article de Laurent Thibeault (note 1).
5. Il existe plusieurs cartes du père Laire; elles datent des années 1731 à 1733. BAnQC, Coll. de la SHS, série Cartes et plans, album 2, carte 25-B et C, 26-A, 27-A et B, 29-A et B.
6. Russel Bouchard, *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : au cœur du Domaine du Roi*, Septentrion, 2002, p. 280.
7. *Idem*, p. 71.
8. Russel Bouchard, *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804)*, journal de Neil McLaren, 2000, p. 109. Dans l'original, il est écrit : " I sent a canoe to Descente des Femmes to see if they would bring any intelligence of the vessel". BAnQC, P1000, D4.
9. « Appendice ou supplément au rapport de Joseph Hamel, arpenteur dans l'expédition du Saguenay », dans *Rapport des commissaires pour explorer le Saguenay*, 1829, p. 101.
10. Chs-H. Gauvreau, « Remarques sur la rivière Signy [Saguenay], partant de Tadoussac à Chicoutimi et plus haut, par le sous-signé, en 1827 », *Idem*, p. 184.



Depuis 30 ans le bateau La Marjolaine offre des départs de Sainte-Rose.

11. Arthur Buies, *Le Saguenay et la vallée du Lac St-Jean*, A. Côté, 1880, p. 48. Lors de la troisième édition de son volume, en 1896, Buies ne change en rien la définition précédente.
12. BAnQC, Coll. de la SHS, série Mémoires de vieillards, Joseph Girard, no 262 (1938), p. 1.
13. « Le Tableau et la Descente des femmes », *Le Progrès du Saguenay*, 15, 40 (29 mai 1902) : 1 et 4.
14. SHS, Correspondance générale, lettre de Basile Villeneuve à Victor Tremblay, 29 novembre 1946, 5 p.
15. BAnQC, Registres d'état civil de la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie, sépulture 12 (4 août 1872).
16. Vers 1936, selon le document. Lettre de Basile Villeneuve, *op. cit.*, p. 5.
17. Pierre-Georges Roy, *Les noms géographiques de la province de Québec*, 1906, p. 147-148.
18. Hormidas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, 1925, p. 669. Magnan va jusqu'à affirmer que les amérindiens nommèrent cet endroit La Descente des femmes.
19. Damase Potvin, *Le tour du Saguenay*, 1920, p. 89-90.
20. Notes de M. Auguste Villeneuve de Sainte-Rose-de-Lima, 30 juillet 1935. BAnQC, Coll. de la SHS, série Dossiers, no 114, pièce 1, 2 p.
21. Commission de toponymie du Québec, Noms et lieux du Québec, 1996, p. 171-172. Site internet de la Commission de toponymie du Québec (www.toponymie.gouv.qc.ca).
22. Dans les années 1960, la Société historique du Saguenay et son historien, l'abbé Victor Tremblay, privilégient également cette définition. Voir « Ste-Rose-du-Nord : oasis des Caboulots », *Progrès-Dimanche* (21 mars 1965) : 9.
23. « Le canton de Saint-Germains, érigé le 12 février 1870, a été ainsi dénommé en souvenir du comte de Saint-Germains, qui visita le Canada, en 1860, avec le Prince de Galles, plus tard Édouard VII », dans Hormidas Magnan, *op. cit.*
24. Rapport de la 1^{re} mission donnée au Saguenay en 1839 par les curés Decoigne et Lévêque fait à Monseigneur Signaï, le 5 février 1840. BAnQC, Coll. de la SHS, série Documents, no 334-B (retranscription de l'abbé Alexandre Maltais).
25. « La famille Tremblay ne paraît pas avoir été longtemps à cet endroit. Jules est mort jeune; et sa femme [Henriette Bouchard] est retournée à la Baie-Saint-Paul avec deux de ses enfants » : Victor Tremblay, « Un peu d'Histoire », *Le Roseau (Sainte-Rose-du-Nord)*, II-3 (18 janvier 1957), 11. Cette information est inexacte; lors du décès d'Henriette à la Baie-Saint-Paul, le 19 octobre 1845, elle est identifiée comme femme de Jules Tremblay, arpenteur de cette paroisse. Voir Neil J. Bouchard, *Roger Bouchard 1794-1872; Fifth Generation*, 2005, p. 23.
26. BAnQC, Coll. de la SHS, série Mémoires de Vieillards, Auguste Villeneuve, no 206 (1936), 2 p. Dans un acte notarié passé devant maître Lucien Tremblay, le 29 février 1876 (no 1439), il est mentionné que Théophile Villeneuve demeure dans le canton Roberval.
27. BAnQC, Coll. de la SHS, série Dossiers, no 114, pièce 3, p. 2 (texte de l'abbé Victor Tremblay, 11 septembre 1941).
28. BAnQC, Greffe du notaire Lucien Tremblay, Échange entre sr Thomas Grenon & sr Théophile Lavoie, no 329 (3 août 1868), 4 p. Dans l'acte notarié, Théophile Lavoie est présenté comme navigateur et agriculteur. Les curés de la paroisse de Saint-Alexis de Grande-Baie desservent la Descente des Femmes jusqu'en 1891.
29. Mémoire d'Auguste Villeneuve, *op. cit.*, p. 1.
30. Jean-Claude Grenon et Agnès Villeneuve, *Le rêveur de la Descente des Femmes*, 2^e édition, 1998, p. 52.
31. Arthur Buies, *op. cit.*
32. L'anse se nomme encore Xavier sur une carte de la paroisse de Sainte-Rose du Nord, datant de 1942. BAnQC, Coll. de la SHS, série Cartes et plans, album 7, carte 11-B. Pour plus de renseignements sur la famille Grenon, consulter le livre de Jean-Claude Grenon et d'Agnès Villeneuve, *op. cit.*, 337 p.
33. Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec, 1889, p. 187.
34. Jean-Claude Grenon et Agnès Villeneuve, *op. cit.*, p. 52. Il mentionne que selon l'arpenteur Gagnon, Philippe-Xavier Lavoie est présent dans l'anse du Milieu dès 1851. Ici, il y a contradiction, car l'anse d'en Haut se nomme souvent l'anse à Xavier, tandis que nous parlons dans ce cas-ci de l'anse du Milieu.
35. Mais dans ce cas, il faudrait que Xavier arrive avant Thomas! Voir note 28.
36. Mémoire de Joseph Girard, *op. cit.*
37. Il y a même une partie de l'anse à Cléophe qui se nomme Anse à Dranisse (Dranis Girard, fils de Cléophe). BAnQC, Coll. de la SHS, Dossier no 114, pièce 18.
38. *Idem.*
39. *Idem.*
40. BAnQC, SHS, Dossiers no 214, *op. cit.*
41. Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, 1968, p. 306.
42. La signification de l'origine du nom de l'anse à la mine provient de l'ouvrage de Jean-Claude Grenon et d'Agnès Villeneuve, *op. cit.*, p. 84-85. Voir également le livre de Guy Villeneuve, *La Descente-des-Femmes*, [1988?], p. 41-42.
43. Description des cantons..., *op. cit.*
44. La Descente des Femmes devient officiellement la paroisse de Sainte-Rose de Lima, le 1^{er} juin 1932, lors de l'érection canonique de la paroisse. Le 1^{er} janvier 1942, elle obtient l'érection civile de la paroisse. Son statut n'a pas changé depuis.
C'est le premier curé résidant de la Descente des Femmes, l'abbé Pantaléon Tremblay, qui n'aimant pas ce nom, entreprit les démarches pour faire adopter celui de Sainte-Rose-de-Lima. Toutefois, cette dernière appellation ne pouvait être retenue pour désigner le bureau de poste, car elle était déjà prise par une autre dans la province de Québec. Suite à cela, l'abbé Tremblay propose Sainte-Rose-de-Lima-du-Nord, qui encore une fois ne peut être acceptée par le ministère des Postes, vu la difficulté de se procurer un timbre à date pour un nom de cette longueur. Toutefois, le ministère était prêt à accepter Sainte-Rose de Chicoutimi, mais celui-ci plaisait moins à la population locale qui préférerait Sainte-Rose-du-Nord. Cette dernière décision officialisait l'adoption de ce nom, en 1942, au moment de donner le nom officiel à la municipalité de paroisse. Au début, cette nouvelle désignation déplaisait à plusieurs personnes du village.
45. *Le Progrès du Saguenay*, *op. cit.*, p. 4. Cité dans Russel Bouchard, *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay*, 1991, p. 108-109.
46. « La session fédérale », *Le Progrès du Saguenay* (30 mai 1901) : 4.
47. Gouvernement du Canada, *Rapport annuel du ministre des travaux publics*, 1904, p. 127. Coût des travaux : environ 5 000 \$.
48. *Idem*, 1905, p. 122. Coût des travaux : environ 3 000 \$.
49. *Idem*, 1906, p. 140. Coût des travaux : environ 1 000 \$.
50. *Idem*, 1907-08, p. 100. Coût des travaux : environ 2 500 \$.
51. *Idem*, 1909, p. 112. Coût des travaux : environ 1 000 \$.
52. *Idem*, 1917, p. 211.
53. *Idem*, 1924, p. 115.
54. « Histoire du quai », 2 p. Voir le site Internet de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord (www.ste-rosedunord.qc.ca/quai).
55. « Agrandissement du quai de Ste-Rose-du-Nord », *Le Soleil* (6 février 1960).
56. « Travaux de \$35,000 au quai de Ste-Rose », *Le Soleil* (18 septembre 1961) : 17.
57. Martin Tremblay, « Inauguration du quai flottant de Ste-Rose », *Le Soleil* (16 juillet 1972), p. 10.
58. DB, « Ste-Rose veut être encore la plus belle l'an prochain », *Le Quotidien Extra* (10 novembre 1987) : 6.
59. Christine Tremblay, « Éric Jacques fera une autre demande au député Clément Côté », *Le journal Extra* (15 mars 1988) : 2.
60. André Gagné, « Le quai de Ste-Rose sera restauré au coût de \$440,000 », *Le Quotidien* (14 juin 1988) : 20.
61. CD, « La petite municipalité se refait une beauté », *Progrès-Dimanche* (5 juillet 1998) : A8.
62. Jean-Claude Grenon et Agnès Villeneuve, *op. cit.*, p. 117-125.
63. BAnQC, Coll. de la SHS, série Dossiers, no 114, pièce 12, 1p.
64. BAnQC, Coll. de la SHS, *idem*, pièce 5, 1 p.
65. « Le curé de Ste-Rose », *L'Annonneur* (18 avril 1934) : 1.
66. BAnQC, Coll. de la SHS, *op. cit.*, pièce 11, 1 p.

L'église de Sainte-Rose-du-Nord

par Jérôme Gagnon
Historien

Sainte-Rose-du-Nord doit son caractère éminemment pittoresque au cadre bucolique de son environnement. Enchâssé dans une petite vallée entre des massifs rochers escarpés, agréablement édifié sur les bords de l'anse du Milieu, le petit village charme aussi par la beauté de ses constructions humaines. Parmi les beaux bâtiments de la localité, on peut placer en tête de liste la petite église paroissiale, véritable joyau du patrimoine rural religieux du Saguenay. À Sainte-Rose-du-Nord, la foi de la population s'est exprimée dans toute son intériorité en rendant hommage à Dieu par la beauté naturelle des lieux plutôt que par la monumentalité du temple qui lui est dédié. L'église paroissiale ne peut d'ailleurs qu'être à l'image de la communauté. Tout au long de son histoire, Sainte-Rose-du-Nord, ou la Descente-des-Femmes, comme on appelait les lieux naguère, n'a connu qu'une croissance démographique et économique fort modeste. Lorsqu'on décide de procéder à la construction d'une chapelle, au début du XX^e siècle, la population ne dépasse pas 100 habitants. Aujourd'hui, elle se chiffre à 409 habitants. En aucun moment de leur histoire les Roserains n'ont eu le besoin et, il faut bien le dire, les moyens d'un temple plus spacieux. Cette croissance limitée de la communauté

a permis la conservation du caractère particulier du village et de son église. Grâce à cela, Sainte-Rose compte aujourd'hui parmi les arrêts obligés pour les visiteurs parcourant la région du Saguenay.

À l'image d'autres communautés régionales, la vie religieuse à la Descente-des-Femmes au cours de la période pionnière est caractérisée par la visite plus ou moins courante et régulière de missionnaires venant dispenser, aux quelques colons, les services du culte catholique. Événement public d'importance, la venue du missionnaire est l'occasion pour les croyants de la communauté d'entendre la messe, de communier et de se confesser. On attend avec impatience le passage du curé de service pour procéder aux baptêmes, aux mariages et à la bénédiction des sépultures ainsi qu'à l'instruction des enfants sur les mystères de la foi chrétienne. Des premiers balbutiements de la petite communauté au cours de la décennie 1880 jusqu'à 1901, le curé de Saint-Alexis de Grande-Baie assure le service religieux. Tout porte à croire que la première messe ait été célébrée en 1881 par le curé Joseph Sirois de Saint-Alphonse de Bagotville mais ce n'est pas avant 1886, qu'une mission régulière est entreprise.



L'église de Sainte-Rose-du-Nord un des joyaux du village.



SHS, FpH. 50 14171

L'église avant le feu de 1982.

Les premières années du XX^e siècle vont être propices à l'évolution de la vie religieuse locale. Des changements dans la dévolution des missions du Saguenay placent, en 1901, la Descente-des-Femmes dans le giron du curé de la nouvelle paroisse de Saint-Félix-d'Otis. Par ailleurs, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque place la mission sous la protection de Sainte-Rose-de-Lima. Désormais, la communauté possède une identité religieuse. C'est également cette année-là qu'est prise la décision de construire une chapelle. La construction débute l'année suivante pour se terminer en 1903. Comme c'est le cas en pays de colonisation, la construction de l'église est l'affaire de toute la communauté. Les frais sont assumés par l'ensemble des croyants mais la construction l'est aussi. Ce sont les hommes du coin qui fournissent et préparent les matériaux, ce sont eux aussi qui élèvent et construisent le bâtiment. Véritable corvée populaire, l'église devient alors la fierté de la communauté et le centre de la vie sociale, religieuse et quelquefois politique. La chapelle de la mission de Sainte-Rose est construite à même la forêt environnante. Une partie des matériaux sont récupérés sur de vieux bâtiments de la compagnie Price à Chicoutimi, la cloche est offerte par Mgr Labrecque et provient de La Malbaie, tandis que l'autel provient de l'ancien mobilier de la cathédrale de Chicoutimi. La chapelle de Sainte-Rose est typique de l'architecture canadienne religieuse en milieu rural. Elle séduit à coup sûr par sa simplicité et sa pureté.

Au fil des ans le modeste bâtiment de 11,3 mètres de longueur et de 7,9 mètres de largeur connaît différentes améliorations. En 1915, des travaux importants sont entrepris pour l'agrandir par l'arrière en y ajoutant un chœur et une sacristie qui sera à nouveau agrandie en 1943. En 1936, on entreprend de doter l'église d'un système de chauffage moderne au coût de 2 500 \$. Deux ans plus tard, c'est une écurie qui est aménagée pour recevoir les chevaux de ceux qui viennent des parties éloignées de la paroisse pour entendre la messe. L'intérieur de l'église est sobre, seuls quelques ornements et objets liturgiques viennent ajouter à la rusticité des lieux. Dès 1904, un chemin de croix y est installé. Et au cours des années 1930, la paroisse acquiert une statue de Saint-Joseph et les reliques de la sainte patronne et de Bernadette Soubirous.

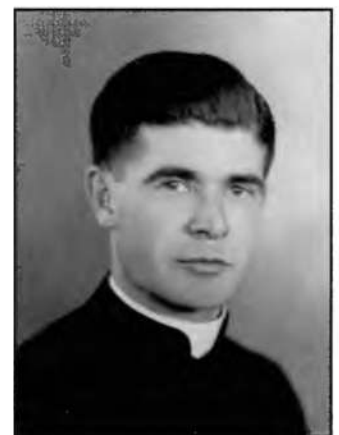
La période des missions de Sainte-Rose prend fin en 1931 avec la nomination de l'abbé Pantaléon Tremblay comme premier prêtre résident et curé de la paroisse à compter de sa création par Mgr Charles Lamarche en janvier 1932. Ce curé marque la paroisse en cette période d'âge d'or de l'Église catholique au Québec. Jusqu'en 1960, la communauté de Sainte-Rose vit au rythme du catholicisme et de ses manifestations publiques. La création d'organismes religieux et d'associations pieuses bat son plein. Ligue du Sacré-Cœur, Confrérie du Saint-Rosaire, Apostolat de la prière et Tiers-Ordre de Saint-François, témoignent de la ferveur de la population de la Descente-des-Femmes. Ce vocable est d'ailleurs de moins en moins utilisé. Le curé Tremblay, semble-t-il, n'aimait pas ce toponyme trop équivoque mais pourtant d'âge vénérable. Lors de son érection civile en 1942, la nouvelle municipalité portera le nom de Sainte-Rose-du-Nord.



BANOC, Coll. de la SHS, n° 4510

Abbé Pantaléon Tremblay

En matière de religion, les années 1960 sont importantes. Elles voient l'application de réformes liturgiques du concile œcuménique de Vatican II. Désormais, on veut rapprocher le fidèle du culte. La messe doit être conviviale et accessible, elle exige donc un réaménagement de l'intérieur des églises. À Sainte-Rose, c'est l'occasion de faire peau neuve. Le curé Joseph-Antonin Simard prend



BANOC, Coll. de la SHS, n° 3022

Le curé J.-Antonin Simard



SAS, SHS, Fph 506307

L'intérieur de l'église. Sa conception artisanale lui donne un cachet original.

les choses en main. Il amorce une réflexion qui l'amène à opter pour la confection d'un mobilier entièrement constitué de pièces de bois naturel récoltées à même la forêt locale. Véritable retour aux origines de la piété des gens du coin qui avaient construit l'église de leurs propres mains et avec les ressources locales, les nouveaux objets liturgiques, faits de cèdre, d'épinette rouge, de mélèze et de merisier représentent une ode à la beauté de la nature environnante. Le curé lui-même est le principal artisan de ce renouveau. Il parcourt les bois avec une hache et une scie pour trouver les pièces de bois nécessaires à la fabrication des meubles. En 1965, on inaugure ce changement avec l'installation du nouvel autel. Les années qui suivent, l'intérieur de l'église est complètement transformé. Cet ameublement peu commun, dont on est fier d'affirmer qu'il n'a coûté, en tout et pour tout que 12,80 \$, attire, au fil des ans, les visiteurs de partout.



SAS, SHS, Fph 506306

Le samedi 22 mai 1982 vers 18 h 50, après la messe, l'église est la proie des flammes.

Le samedi 22 mai 1982, en soirée, l'église, vieille de 80 ans, est la proie des flammes. Sous le regard atterré de la population, l'objet de fierté de Sainte-Rose-du-Nord est entièrement détruit. Seuls les meubles ont pu être sauvés. Vraisemblablement causé par une défectuosité du système électrique, le feu débute vers 18 h 50, alors que des gens étaient encore dans l'église après la messe qui vient de se terminer. C'est le symbole et la fierté des gens du coin qui viennent d'être anéantis. Mais la population est résolue à tout reconstruire rapidement.

La nouvelle église ressemblera le plus possible à l'ancienne. Construite en bois, selon les plans de l'architecte jonquérois Léo Lapointe, par les entrepre-

SAINTE-ROSE-DE-LIMA (1586-1617)

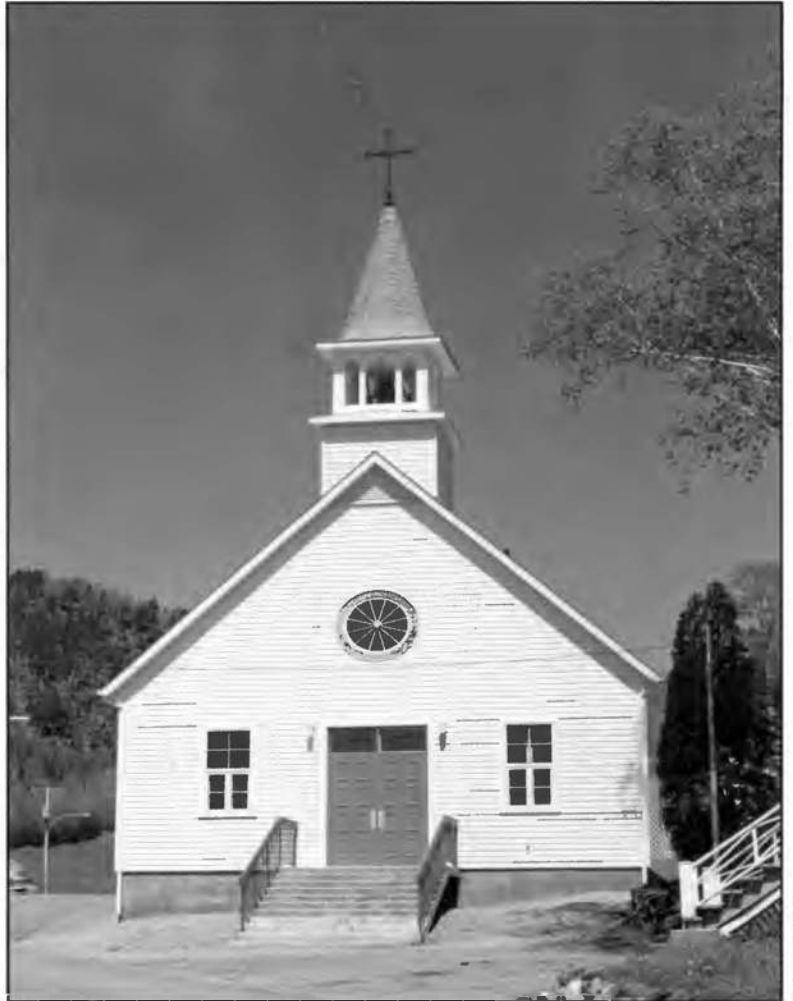


Première sainte originaire du Nouveau Monde, canonisée en 1671, Isabel de Flores, est née à Lima au Pérou au sein d'une famille espagnole de condition modeste. Elle démontre dès l'âge de quatre ans, des prédispositions exceptionnelles à la piété. Selon la tradition catholique, de longues heures de prière et de privation lui ont permis d'être exaucée par l'obtention de grâces très particulières, comme la faculté de lire et écrire sans l'avoir appris d'aucune façon. Elle manifeste son amour du Christ d'une façon très passionnée, au point où l'on s'inquiète de sa vie extrêmement austère et de ses pratiques de mortification. Elle entre chez les tertiaires dominicaines pour y demeurer onze ans. Elle passe donc sa vie à demi-recluse dans un petit ermitage dans le fond du jardin de ses parents. Par ailleurs elle se dévoue corps et âme pour les indiens, les enfants abandonnés, les vieillards infirmes et tous les miséreux que compte la métropole péruvienne. Frappée de visions mystiques elle attire la méfiance de l'Inquisition mais sa capacité à répondre aux interrogations des zéloteurs de l'orthodoxie catholique fait d'elle une sainte reconnue par la population locale. Dès son décès, dans la force de l'âge, le lieu de sa sépulture est rapidement l'objet de manifestations de piété populaire. Aujourd'hui encore elle est l'objet d'un culte particulier chez les Sud-Américains. Sainte Rose de Lima, dans le calendrier liturgique catholique est fêtée le 23 août.



SHS, Fph 50-14171

Financée par les assurances, une levée de fonds régionale et par la charité de résidents locaux, l'église est reconstruite en 1983.



SHS, Fph 50-14171

La nouvelle église est reconstruite rapidement, sous le même modèle que la précédente.

neurs Simard & Simard, également de Jonquière, elle coûte à la communauté de Sainte-Rose, la somme de 200 000 \$, financée, par le montant des assurances, par une levée de fonds régionale et par la charité de résidents locaux. Reconstituée en 1983, la nouvelle église est plus que jamais le symbole de la pugnacité des gens du lieu. Elle attire toujours de nombreux visiteurs qui viennent

trouver le recueillement dans la tranquillité du charmant village de Sainte-Rose-du-Nord.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier Mme Cécile Villeneuve pour sa précieuse collaboration.

*Chez
Laurent
et
Micheline*

APPARTEMENT-VACANCES
Résidence de tourisme

167, rue du Quai
Sainte-Rose-du-Nord
(Québec) G0V 1T0
(418) 675-1386
Courriel : laurent.thibeault@sympatico.ca

L'énigme du Cap au Leste

par Laurent Thibeault
Archiviste

La démarche historique

« Quand on a passé la pointe au François, (Français) le Sagné élargi et de l'un à l'autre cap, entre les deux, cela forme une grande anse depuis la pointe au François jusqu'au cap au leste.¹ » Le 23 août 1731, le père Laure, jésuite missionnaire en Nouvelle-France et géographe, traça la première carte du Domaine du Roi. Il y inscrivait de nombreux éléments toponymiques notamment, le lieu-dit Cap-au-leste. Depuis, presque chaque mention d'une dénomination a fait l'objet d'une explication basée sur un fait historique. Parmi les noms dont les historiens ne peuvent toutefois assumer la certitude, celui du Cap au Leste demeure une énigme entretenue par différentes hypothèses liées à la navigation sur la rivière Saguenay ou au positionnement du lieu par rapport à un autre cap, celui du Cap à l'Ouest.²

Il est connu que l'historien procède par la recherche d'informations et de témoignages, généralement les écrits. Or, sauf la mention du père Laure sur sa carte de 1731 et les récits très peu explicites des explorateurs Louis Aubert de la Chesnaye et Laurent Normandin, en 1731 et 1732, les documents n'informent pas suffisamment pour tirer au clair la signification de ce toponyme. Lorsque l'historien ne réussit pas à trouver l'écrit suffisamment éclairant pour établir la certitude du fait, il analyse les données qu'il possède et il émet une hypothèse ou par présomption, une explication la plus plausible. En publiant le résultat de sa démarche, il devient soumis à la critique de ses pairs, voire même de ceux ou celles qui possèdent une autre source documentaire jusque-là cachée, et qui pourrait confirmer ou infirmer ses conclusions. Voilà comment évolue l'histoire, voilà comment la critique permet d'améliorer la vérité historique. Alexandre Dumas disait d'ailleurs : « il est permis de violer l'histoire en autant qu'on puisse lui donner un enfant. . . »

Le Cap au leste [sic] ou Cap à l'est

Situé à l'extrême ouest du territoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, le nom lieu appelé Cap au leste est pour la première fois mentionné sur une carte par le géographe du roi

Louis XIV, le père Laure. Cette carte rédigée à Chicoutimi est datée du 23 août 1731. On sait toutefois que les relevés topographiques et l'observation du territoire servant à élaborer la cartographie à cette époque ont été réalisés plusieurs années précédant sa parution. Le père Laure s'est vu attribuer par ses supérieurs ce prosélytisme envers les autochtones du domaine du Roi dès l'année 1721, année de sa première expédition au Saguenay. Comme il était aussi géographe, il a réalisé cette carte en cumulant les informations auprès des autochtones, des coureurs de bois et des commis des postes de traite qui parcouraient le territoire.

Sur ce document dédié à Monsieur le Marquis de Beauharnois, gouverneur général du Canada, le géographe mentionne le Cap au Leste comme un lieu d'escale. Vraisemblablement, s'agit-il du lieu où les navires, remontant le Saguenay jusqu'au poste de traite des fourrures de Chicoutimi, doivent obligatoirement se donner une charge supplémentaire afin d'avoir un meilleur (tirant d'eau) contrôle de la navigation à voile? Dans ses relations, – récits adressés à ses supérieurs – le père Laure ne donne toutefois pas cette explication. On le verra plus loin, certains auteurs ont présenté cette justification du nom sans pouvoir également citer une documentation historique certaine. L'énigme du Cap au leste demeure...

Sans prétendre trouver une solution au pourquoi du nom attribué à ce cap, notre recherche nous a permis de constater que différentes interprétations et tentatives de solutions à l'énigme ont été explorées par des historiens amateurs et professionnels. Au point de départ, nous n'hésitons pas à prendre position sur l'appellation Cap au leste au lieu de Cap à l'est comme l'indique la cartographie contemporaine officielle³.

Si nous examinons l'hypothèse d'une escale de navigation pour se donner du lest, il serait facile de conclure que cet endroit précis du Saguenay rencontre les conditions favorables pour mettre du lest aux navires. D'abord, n'oublions pas que les navires du XVIII^e siècle remontent le Saguenay jusqu'à Chicoutimi pour venir chercher les fourrures qu'ils doivent amener en France. Ils trans-

portent dans leurs cales des vivres et des marchandises servant aux échanges des produits de la trappe. Conséquemment, ces navires entièrement construits en bois sont légers et surtout ont un niveau de flottaison très élevé. Nous pouvons supposer que pour assurer la stabilité de leur navire, sans charge véritablement lourde, les capitaines ont besoin de mettre davantage de poids dans les cales. De même, nous pouvons également comprendre que le besoin de « lester » est davantage nécessaire lorsque les conditions de navigation deviennent plus périlleuses et risquées dû principalement aux vents contraires, aux récifs, aux courants et contre-courants, les hauts-fonds, aux chenaux étroits, les rapides, etc.

C'est donc à partir du Cap au leste que ces conditions sont toutes réunies sur le dernier parcours de la rivière Saguenay qui se rend à Chicoutimi. En effet, le vent ayant une emprise plus puissante en raison de la diminution de la hauteur des montagnes qui ne jouent plus leur rôle de rempart après le Cap au Leste, également de la très grande largeur du Saguenay entre le Cap au leste et l'anse à Pelletier, le rétrécissement de la rivière et principalement du peu de profondeur du chenal à l'approche du poste de traite de Chicoutimi, et finalement des courants devenus plus forts parce que le Saguenay perd sa profondeur et se rétrécit, les voiliers de l'époque avaient tout avantage à abaisser le point d'équilibre en « lestant » de pierres ou de sable leur cale. De plus, le Cap au Leste étant l'endroit tout désigné pour effectuer cette opération, car les navires peuvent approcher facilement la petite plage sans risque de s'y échouer.

On opinera qu'en perdant leur profondeur les navires trop chargés de lest risquent aussi l'échouement sur les hauts-fonds. À cela, il faut aussi savoir qu'à la hauteur de Chicoutimi les marées varient de cinq à sept mètres, donc suffisamment d'élévation pour naviguer à marée haute et aisément avec les navires de cette époque dont le tonnage demeure quand même modeste, en toute comparaison avec les navires marchands d'aujourd'hui.

Une autre version pourrait proposer que les navires venus prendre du bois se « délestaient » avant de prendre leur cargaison dans les scieries installées sur le cours du Saguenay. Cette pratique du délestage de pierres ou de sables a été observée dans des lieux comme le Vieux-Québec, Trois-Rivières et Montréal. En effet, il est connu que certaines pierres de maisons du quartier du Petit-Champlain de la Vieille-Ville de Québec proviennent des régions de la France (La Rochelle, la Bretagne, Bordeaux). C'est aussi connu que certaines rues de la ville de Bordeaux sont pavées de pierres venant du Labrador et de la vallée du Saint-Laurent. Il serait toutefois difficile de tenter de retrouver les vestiges d'un délestage dans le Saguenay⁴. (Examiner la nature du sable ou des pierres et leur provenance). En effet, le délestage d'un navire, surtout lorsqu'il s'agit de sable ou de pierres, peut s'effectuer à n'importe quel endroit, directement dans les profondeurs du fjord, tout en continuant de naviguer. Au contraire, l'opération du

« lestage » a besoin de conditions favorables que nous avons déjà décrites.

Ainsi, nous croyons que les explications sur le « lestage » sont peu probables pour une autre raison. L'exploitation du bois, principalement les grands pins blancs qui servaient à faire des mâts pour la flotte anglaise commence en 1838, par l'arrivée de la Société des Vingt-et-Un. Il est connu que les navires qui viennent chercher du bois sur les rives du Saguenay sont des goélettes. Or, ce terme propre à un petit navire de pêche ou de transport de marchandises entre dans la langue française en 1740⁵. Les goélettes sont aussi utilisées pour faire du cabotage fluvial et non du transport océanique de marchandises. Si nous devons accepter l'explication du délestage pour faire place aux cargaisons de bois, comment alors comprendre que la dénomination Cap au Leste est déjà dans l'usage des explorateurs bien avant 1740, alors que le transport du bois sur le Saguenay commence seulement autour de 1838? De plus, si les navires enlevaient du lest, le cap aurait pu aussi s'appeler Cap au délestage!

La sémantique et l'onomasiologie du terme

Quoi qu'il en soit, la mention du Cap au leste se retrouve sur les cartes et les récits de nombreux explorateurs. En 1731, l'explorateur Louis Aubert de la Chesnaye mentionne ce lieu d'escale. Portons attention à son récit :

Quand on a passé la pointe au François, [Français] le Sagné élargi et de l'un à l'autre cap, entre les deux, cela forme une grande anse depuis la pointe au François jusqu'au cap au leste. Cette grande anse peut avoir une demie lieu de profondeur [distance et non profondeur de la rivière], et de Cap au Leste jedy six [6 septembre 1731] après avoir sondé au tour du Cap au Leste...⁶

Il faut ici attirer l'attention sur trois petits détails du texte. Précisons d'abord que le Cap au François est situé en aval du Cap au Leste lorsque le navigateur remonte le Saguenay. Premier détail, nous remarquons que l'auteur écrit différemment à deux reprises les mots leste et l'este. Nous admettons que l'écrit est davantage une garantie du passé et assure aussi la continuité du système de communication dans la mesure où l'expression écrite est clairement établie. Ces différences graphiques du mot leste peuvent s'expliquer de la manière suivante : nous pourrions d'abord supposer que le rédacteur a fait une erreur dans l'épellation du terme au premier mot, (ce qui est très fréquent dans l'exercice de l'écriture pour cette époque), et qu'il a par la suite corrigé son erreur dans les deux autres utilisations ou vice-versa.

Le deuxième détail porte précisément sur l'épellation du mot « leste ». L'on sait que le mot désignant une charge pour donner du poids aux cales des navires s'écrit leste. Le mot est d'origine néerlandaise et remonte au début du XIII^e siècle. Il signifie depuis la charge aux navires pour abaisser le centre de gravité. Il y a aussi

le mot leste, (XV^e siècle), un adjectif qui signifie la souplesse et la légèreté dans le mouvement. Donc, lorsque le mot lest porte un « e », son sens est tout à fait à l'opposé du terme de navigation qui signifie le poids additionnel donné aux navires. Sur presque toutes les cartes du XVIII^e siècle que nous avons consultées⁷ l'inscription de ce cap est toujours donnée de la même manière : « leste ». Ce deuxième détail n'allait toutefois pas porter de doutes sur la volonté des auteurs de ces documents pour désigner le Cap au leste comme étant le lieu pour mettre du lest au navire.

Pour donner plus de certitude à notre prise de position, il faudrait pousser plus loin la recherche sur la graphie du terme pour cette époque. Il suffirait notamment, de vérifier dans le journal de bord des capitaines des navires et constater de quelle manière ils écrivaient ce mot. Nous pourrions aussi rechercher dans des écrits d'époque portant sur la navigation et valider comment les auteurs ont respecté une uniformité dans l'écrit du terme. Pourquoi alors ne pas avoir consulté ces précieux documents? Encore faut-il pouvoir les consulter dans les dépôts des archives des colonies, à Aix-en-Provence ou dans les archives de la Marine au Château de Vincennes en banlieue parisienne.

Troisième détail, même si nous retenons l'hypothèse d'une confusion dans l'épellation du mot, c'est surtout sur le mot « au » qu'il faut insister pour dire que la Chesnaye ne parlait pas de la direction « est » car, n'est-il pas d'usage de la langue, même à cette époque, que pour exprimer une direction on utilise « au » l'est au lieu de « à » l'est? À est une préposition venant du latin *AD* marquant la direction. Sur le document du père Laure, il utilise le terme au et non à. Ce jésuite formé aux rigoureuses écoles du latin et du grec n'aurait vraisemblablement pas fait cette erreur élémentaire et même répété sur les différentes versions de sa carte, notamment celle de 1732. Mais pourquoi aurait-il alors commis l'erreur d'écrire leste pour exprimer lest? Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un mot d'origine latine ou grecque et que les langues issues de l'expression populaire (le néerlandais) adaptaient l'écriture par différentes appellations. Mais laissons ce débat de sémantique pour nous attarder aux autres mentions du terme.

L'année suivante, l'explorateur Joseph Laurent Normandin, prenant la relève de la Chesnaye, venait procéder à un relevé géographique du territoire et des ressources se trouvant sur le Domaine du Roi. Il y relève, le 26 mai, que « nous sommes venus coucher au Cap au Leste ». Pourquoi ce temps de pause? Sinon, le temps de prendre du lest pour terminer le parcours plus difficile de la navigation jusqu'au poste de traite de Chicoutimi. Peut-on imaginer d'autres hypothèses? Pourtant la navigation, sauf pour la direction des vents, ne présente aucun récif, aucun obstacle majeur jusqu'aux profondeurs de la fosse de Saint-Fulgence, là où les navires peuvent jeter l'ancre sans trop de difficultés. Poursuivant leur voyage, les problèmes de navigation commencent

et les endroits pour mettre du lest ne sont pas autant évidents et facilitants que le Cap au leste.

Le Cap au leste une position stratégique de navigation

Il faut remonter au début du XIX^e siècle pour constater de nouveau dans les documents que le site du Cap-au-Leste constituait une position stratégique de navigation sur le fjord. Si nous poussions plus loin cette exploration de l'importance stratégique du Cap au leste, le journal presque quotidien du commis du poste de traite de Chicoutimi, entre 1800 et 1804, Neil McLaren, nous en apprend davantage. En effet, Neil McLaren mentionne à quatre reprises le nom du Cap au leste. À deux reprises, il souligne l'impossibilité de naviguer au-delà du Cap au leste, car il semble bien que la descente des glaces sur le Saguenay tende à se bloquer en ce lieu. Le 6 mai 1802, après quelques jours passés au Cap au leste, il écrit dans son journal :

*Dugal et Chamberland sont revenus à la maison aujourd'hui. Ils rapportent que la glace n'est pas partie au Cap-au-Leste. Cela veut dire que nous allons être retardés plus longtemps que nous ne pensions pour aller dans les Terres.*⁸

Le 13 mai de la même année :

*Sommes arrêtés depuis dimanche dernier au Cap-au-Leste. (Le journal est muet depuis le 9 et il repartira le 14 vers Tadoussac). À cause de la glace et du vent (contraire), nous ne pouvons poursuivre jusqu'à Tadoussac. La glace est cassée en haut depuis mardi dernier, mais des vents élysés tenaces prévalent.*⁹

Il semble bien également que le site du Cap-au-Leste possédait depuis longtemps une habitation permanente. Plusieurs témoignages nous laissent croire en une telle hypothèse.

D'abord le 5 septembre 1731, Charles Aubert de la Chesnaye, mentionne dans son journal de voyage :

*Le vent a un peu calmé. J'en ay trouvé pour faire la traverse du cap au Leste .que jay trouvé fort mauvaise a cause des rats de maré.*¹⁰

Le terme « rats de maré » nous semble un peu fort. À moins que l'auteur fasse référence au mot « ratz » qui signifie le nom donné à deux courants violents dans un passage très étroit¹¹. Il illustre toutefois les difficultés de navigation sur cette partie du parcours du Saguenay. Son successeur, l'année suivante, Laurent Normandin, souligne, tout comme de la Chesnaye, qu'il a mis « à terre » et qu'il a « coucher ». Est-ce suffisant pour prétendre, comme le propose l'historien Russel Bouchard dans la publication du journal commenté de Neil McLaren, qu'une infrastructure d'habitation permanente existe à cet endroit?¹².

De plus, Bouchard rappelle que le Cap au Leste marque la limite « est » du territoire de chasse, de trappe et de pêche du poste



BAnQ/C, Coll. de la SHS, carte 2.35.c

Extrait de la carte dressée par N. Bellin, ingénieur de la marine en 1744.

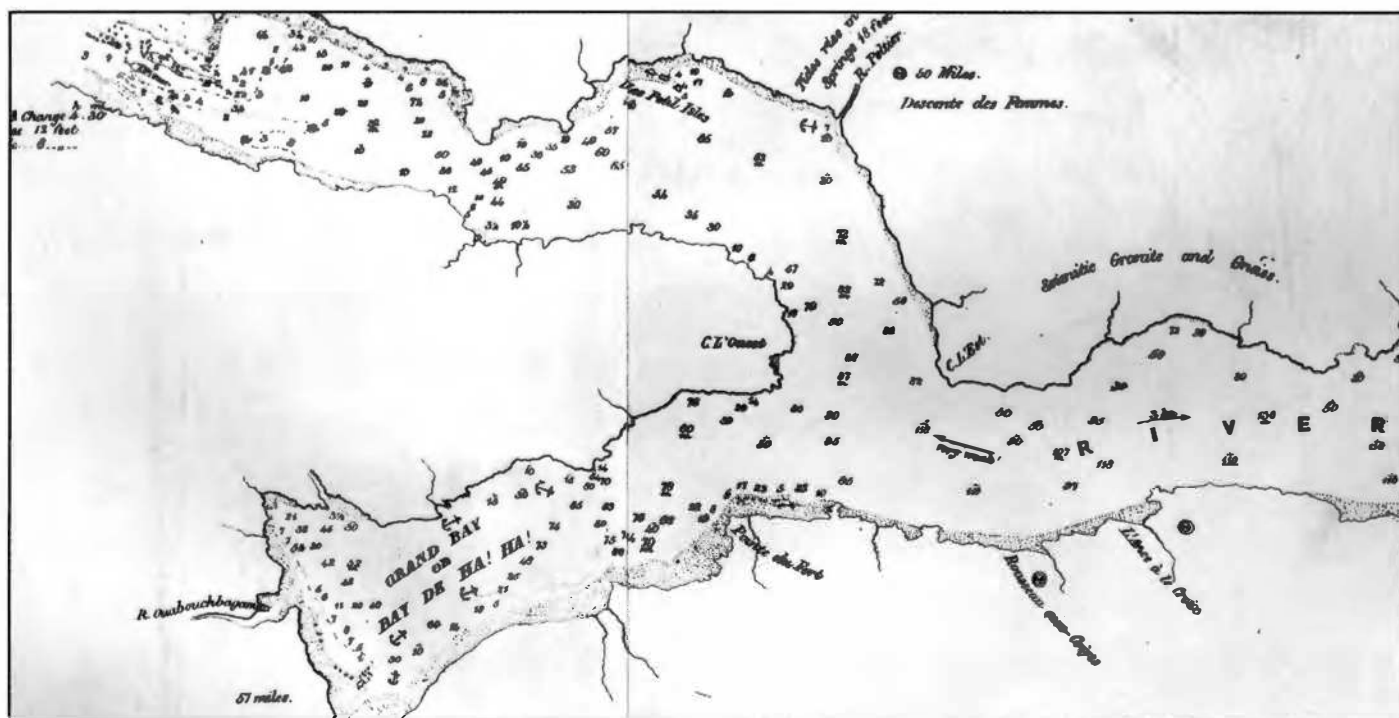
de traite de Chicoutimi. Le journal de Neil McLaren, qu'il publiera en l'année 2000, indique bien que les « indiens » se rendent régulièrement au Cap au Leste et y rapportent des fourrures. Ajoutons que lorsqu'il écrit que « Duval et Chamberland [deux employés du poste de traite] sont revenus à la maison »¹³ ils rapportent des informations venant du Cap au leste¹⁴. Finalement, sur la carte de Béllin de 1744, apparaît une information qu'on ne retrouve nulle part dans les autres sources antérieures à cette date. Tout près de l'écriture Cap au leste, il inscrit le nom d'un site appelé « le Refuge ». Voilà un autre élément qui porterait à croire en l'existence d'une habitation aussi loin que la première partie du XVIII^e siècle.

D'autres géographes français et plus tard britanniques conserveront sur les cartes du XVIII^e siècle la mention toponymique Cap au leste. En 1825, la carte de la région colonisable du Saguenay de A. Lorne, dressée d'après les informations de Pascal Taché conserve l'appellation Cap au leste¹⁵.

Étonnamment, quelques années plus tard, en 1830 les premières mentions du Cap à l'ouest (jusqu'à il portait le nom de Pointe de la traverse) et également du Cap à l'est apparaîtront sur une carte¹⁶. Vraisemblablement, vers 1840, car la carte n'est pas datée, J.-C. Walker dressait une carte des installations de William Price au Saguenay. Il écrit en français : C. L'ouest et C. L'est¹⁷.

Doit-on parler d'un début plus formel de la perte du nom évocateur Cap à leste? Tout porte à croire qu'après 100 ans le terme Cap au leste deviendra Cap à l'est désignant ainsi le cap opposé à celui de l'autre rive de la rivière, le Cap à l'ouest. Déjà au dernier quart du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Petit, dans son journal personnel mentionne le plus souvent le terme Cap à l'est pour désigner ce lieu.¹⁸

Pourtant dans son journal de l'année 1895, (non encore publié) il adoptera le nom de Cap au leste. Le 22 avril 1895, il écrira : « La glace, qui tenait bon hier soir au quai du Gouvernement, est sortie cette nuit. Le Saguenay est clair de la pointe du Bassin au Cap au lest. » Le 27 avril, il reprend en écrivant : « La glace se claire dans le chenal de la rivière Saguenay, du Cap au Lest ou à l'Ouest à Terres Rompues. Une partie des remparts (bordages) est partie. »¹⁹



Partie de la carte dressée par J. C. Walker.

BAnQ/C, Coll. de la SHS, carte 3.38

Peut-il être permis de croire aujourd'hui que cette modification soit le fruit de l'oubli du passé? Les moyens modernes de la navigation, même à compter du milieu du XIX^e siècle, n'ont-ils pas rendu inutile le besoin de « lester » les navires à voile devenus de plus en plus rares? L'arrivée des navires à vapeur permet aussi de lester les cales en pompant de l'eau dans des réservoirs. Peut-être aussi que les géographes et les responsables de la toponymie officielle ont voulu opposer au Cap à l'Ouest, reconnu dans l'usage populaire des nouveaux arrivants qui s'installent au Saguenay, celui d'un Cap à l'Est, également reconnu dans l'usage populaire, vraisemblablement à compter de la deuxième moitié du XIX^e siècle? Peut-être encore s'agit-il d'une déformation du mot Lest(e) pour à l'Est?

Encore, pour mêler davantage les cartes (sans jeux de mots) révélons les informations plutôt étonnantes publiées dans *L'itinéraire Topographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, études et recherches toponymiques¹⁹. Citons entièrement le texte aux termes Cap-à-l'Est, Côte du et Cap-Ouest :

Cap-à-l'Est, Côte du : Côte constituant, près de l'anse à Benjamin, la première élévation sur le chemin menant au cap à l'Ouest; celui-ci s'avance dans la baie des Ha! Ha! La côte du Cap-à-l'Est permet donc de gravir les flancs du cap à l'Ouest. À première vue cela semble paradoxal, surtout si l'on considère qu'une éminence nommée effectivement Cap à l'Est existe et est située sur la rive opposée du Saguenay, près de Sainte-Rose-du-Nord. Il semblerait donc y avoir confusion entre les dénominations des deux caps. Cette situation s'explique en regard de deux faits relevés sous la rubrique Cap-Ouest. Concluons en mentionnant qu'il existe différentes variantes du toponyme, soit Côte du cap-au leste, Côte du Capau et Côte du Cap.

Rien pour faciliter une réponse à l'énigme du Cap-au-leste, même qu'au contraire la confusion devient totale. Mais continuons comme le suggère l'auteur...

Cap-Ouest : Le lieu-dit Cap-Ouest se situe au sommet du cap de ce nom. L'origine de la dénomination du promontoire semble à première vue évidente, le mot ouest le situant par opposition au cap à l'Est, localisé juste en face. Le Cap à l'Ouest a porté d'autres dénominations. Ainsi, les premiers navigateurs de passage au Saguenay le baptisèrent Cap au Leste. Ils se procuraient du lest sur une petite plage à proximité de celui-ci, car un navire a besoin d'un certain poids dans sa cale pour équilibrer la partie hors de l'eau. On utilisait donc du lest, en l'occurrence du sable. (...) Les habitants de la région désignent fréquemment l'élévation nommée Cap à l'ouest par l'appellation Cap à l'est. Il pourrait s'agir d'une déformation de la variante signalée précédemment. Une analyse approfondie de la localisation du cap à l'Ouest met en lumière un autre élément d'explication. Ce promontoire se situe bien à l'est par rapport à la localité de Bagotville, alors que le véritable cap à l'Est se trouve, lui à l'ouest de Sainte-Rose-du-Nord. La confusion suscitée par les dénominations respectives de ces caps apparaît donc jusqu'à un certain point éclaircie. Mentionnons que la pointe à l'extrémité de laquelle se situe le lieu-dit précédemment nommé (cap à l'Ouest) est désignée par l'appellation Pointe de la traverse sur une carte du Saguenay de 1731 (carte du Père Laure). On retrouve ce nom sur d'autres documents cartographiques élaborés respectivement en 1763, 1776 et 1830²¹.

De l'ombre à la lumière, au bout du tunnel il n'y a qu'un pas à franchir pour voir totalement clair. Or, lorsque le Cap à l'Ouest devient le Cap à l'Est et aussi le Cap au Leste, et que le Cap à l'Est semble situé aussi près du Cap à l'ouest, comment peut-on prétendre avoir « éclairci » l'énigme du Cap au Leste? Comment peut-on prétendre logiquement que le Cap à l'Ouest se nomme ainsi parce qu'il est à l'est de Bagotville? Comment comprendre l'explication d'un Cap à l'Est situé à l'ouest de Sainte-Rose et que cette municipalité, fondée en 1941 n'existe pas encore au moment de la dénomination du Cap au Leste (Est)?



La rivière Saguenay en 1731. Extrait de la carte du père Laure.

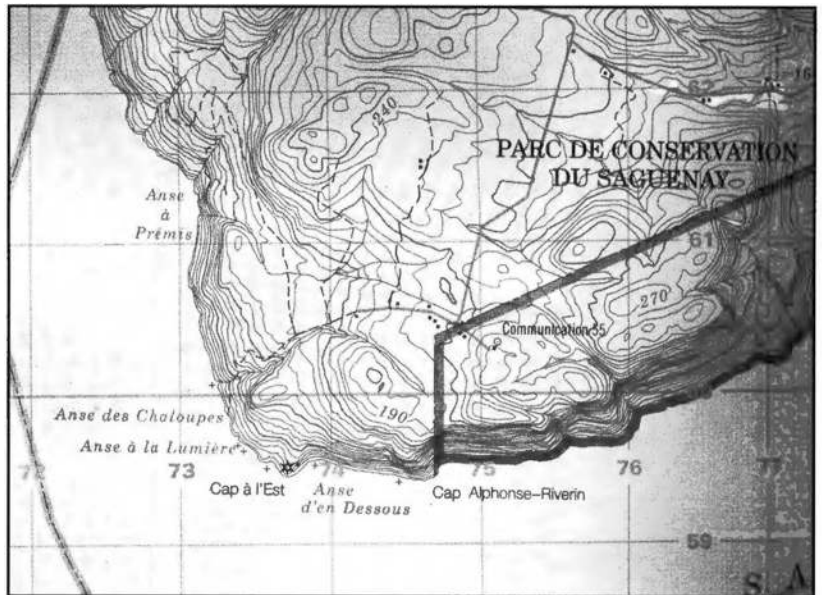
De même, il suffirait à l'observateur d'être placé au milieu de la rivière entre les deux caps et qu'en étant au regard du courant descendant, dans le détour de la rivière en direction sud, pour dire qu'à sa droite sa boussole indique la direction ouest et à sa gauche la direction est. Nous aurions donc un cap à l'Est et un cap à l'Ouest. L'observateur pourrait aussi avoir agi autrement alors qu'en remontant la rivière, donc face au courant en direction nord, il pourrait dire à l'inverse un cap à l'est vers la droite et un cap à l'ouest vers la gauche et la logique serait respectée. Dans tout ce brouhaha nous retenons quand même l'explication de l'utilisation du mot « leste » pour signifier la charge additionnelle donnée au navire afin d'équilibrer (rendre plus stable) la partie hors de l'eau.

Dans la documentation plus officielle contemporaine (XX^e siècle) les géographes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral ont adopté l'appellation Cap à l'est. La Commission de toponymie du Québec, n^o séquentiel 21412, en date de parution du 15 mars 1969, cite les différentes cartes donnant l'appellation Cap à l'est.

- Carte régionale n^o 3, section 42 S-O « Brouillon Chicoutimi-Rimouski », 1947, *item* 481.
- Brouillon carte marine n^o 1225, 1954-05-26, *item* 215
- Brouillon carte marine n^o 1219, 1956-01-16, *item* 138P Cap Est.
- Brouillon Bagotville, 1959-12-31, *item* 80.

La fiche de la Commission mentionne également : *le nom officiel était Cap de l'Est situé à la Baie de l'autre côté du Saguenay, Enquête RGO 1980-05. Les informateurs mentionnent " Cap du Leste " car il y a confusion avec " l'Est ". La secrétaire-trésorière, _____ et l'historienne, Mme _____ proposent la correction " Cap au Leste " d'autant plus que ce nom fut mentionné dans un journal de Joseph Laurent (sic) Normandin en 1732. Copie au dossier. Dans le recueil " incursion documentaire dans le domaine du Roi, 1780-1830 ", Séminaire de Chicoutimi, 1968, pages 22 et 36, les explorateurs font mention de quelques toponymes dont le Cap à l'Est. Toutefois plusieurs explorateurs de l'époque mentionnent Cap au leste. Cette information est tirée de la même source en pages 59, 61, 62, 70 et 75. Malgré le fait que l'origine de ce nom a été éclaircie, l'usage local²² demeure Cap à l'Est. MCB 1992-04.*

La Commission admet donc que l'appellation officielle et actuelle de Cap à l'Est, pour désigner ce qui serait en fait le Cap au Leste, vient d'un usage (sans doute déformé) par la population locale. Il n'est d'ailleurs pas rare que la tradition orale tende à déformer la réalité. Mais les traditions sont parfois tenaces et quelques exemples nous permettent de conserver un doute



Carte topographique du secteur de Cap à l'Est.

raisonnable pour que les contemporains qui expliquent le passé puissent parfois se tromper.

À cet égard, sur la route régionale 172 qui mène à Sainte-Rose-du-Nord, sur une affiche du ministère des Transports du Québec, il est indiqué Cap au Leste. Dans la mémoire transmise verbalement par les citoyens de Sainte-Rose, l'évocation Cap au leste demeure fidèlement ancrée dans l'histoire. Dans son volume sur l'histoire de Sainte-Rose, l'érudite historienne du village, Jean-Claude Grenon, fournit lui aussi son explication basée sur les témoignages de ses aïeux.

L'histoire du Cap au Leste ne se limite pas à la seule évocation du toponyme. Au XX^e siècle, il y avait là un hameau de maisons et de gens qui vivaient de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt. Aujourd'hui, il demeure une seule maison et une grange préservées de la démolition par la Pourvoirie du Cap au leste. En parcourant le territoire, nous sommes à même de retrouver d'autres vestiges de cette occupation humaine abandonnée dans les années 1960.

Nous avons souligné également que le site semblait au temps du poste de traite de Chicoutimi un lieu d'importance, non seulement stratégique pour la navigation, mais aussi une présence autochtone ou de coureurs de bois. Somme toute, ces volets de l'histoire du Cap au leste restent à découvrir. Il suffit seulement de souligner que le chemin de colonisation qui part de Saint-Fulgence pour se rendre à Sainte-Rose, tout en longeant le Saguenay, passant par la Pointe aux pins, l'anse à Pelletier (Peltier), le Cap au Leste, la route Sainte-Marie, le chemin du Petit-Nord, l'anse d'en Haut, l'anse du Manitou ou l'anse à Théophile, qui poursuit son trajet le long de la rivière de la Descente-des-Femmes, pour finalement aboutir au site enchanteur du Tableau, situé à la limite est de

la municipalité, est riche d'une histoire de la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Sur les murs au hall d'accueil des Archives nationales du Québec, à Québec, il est inscrit cette déclaration de Pierre-Georges Roy, premier archiviste national du Québec : « La petite histoire, celle des humbles et des inconnus a toujours mes préférences. » La petite histoire du Cap au leste, en tant que partie de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, devrait aussi susciter de l'intérêt. Il demeure encore aujourd'hui des témoins de cette marche à la colonisation et à l'occupation de ce territoire. Il ne faut surtout pas laisser à l'oubli ces témoignages, comme le fut la seule évocation du terme Cap au leste.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la collaboration de Russel Bouchard, historien régional prolifique et convaincu. Son travail d'une vie à chercher et à écrire l'histoire du Royaume ne peut laisser indifférents les historiens à consulter ses nombreuses publications. Nous a également soutenus dans cette recherche, l'archiviste et historien, Éric Tremblay. Sa disponibilité, sa mémoire des faits historiques de la région, sa spontanéité à répondre à nos demandes et surtout sa connaissance de la vaste et riche documentation conservée par la Société historique du Saguenay sont des atouts importants au support à la recherche. Finalement, Régis Guérin, archiviste régional, a contribué à la consultation et à la reproduction des cartes anciennes, témoins de cette recherche.

NOTES

1. Journal de voyage de 1731 de Louis Aubert de la Chesnaye, explorateur mandaté par l'intendant Hocquart d'effectuer un relevé des richesses sur le domaine du Roi en Nouvelle-France.

2. Pour toute référence à la cartographie mentionnée, nous avons consulté la collection cartographique ancienne de la Société historique du Saguenay, conservée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Chicoutimi.
3. Reconnue par l'État.
4. Examiner la nature du sable ou des pierres et leur provenance.
5. *Le Petit Robert*.
6. Journal de voyage de 1731 de Louis Aubert de la Chesnaye, *op. cit.*
7. Nous en avons retracé environ quinze de différentes provenances.
8. Russel Bouchard, *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi (1800-1804)*, Journal de Neil McLaren, Chicoutimi, [Chez l'auteur], 2000, p. 140.
9. *Ibid*, p. 141
10. Journal de voyage de 1731 de Louis Aubert de la Chesnaye, *op. cit.*
11. Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Société historique du Saguenay, Ed. La Librairie Régionale inc., 1984, p. 51.
12. Russel Bouchard, *L'exploration du Saguenay par J.-L. Normandin en 1732 : Au cœur du Domaine du Roi*, journal original retranscrit, commenté et annoté, Ed. Septentrion, 2002, p. 72.
13. Russel Bouchard, *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi op. cit.*, p. 140
14. *Idem*.
15. Voir BANQC, collection de la SHS, cartable 3, carte n° 23 C.
16. En anglais *Cape West et Cape East*. Voir la carte de H. W Bayfield, BANQC-SHS n° 4-38 et 39.
17. *Ibid*. n° 3-38.
18. Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs, extraits des mémoires de la famille Petit, 1873-1882*, vol. 1, p. 234, vol. 2, 1883-1887, p. 60 et 323.
19. Russel Bouchard, *Journal de Jean-Baptiste Petit*, non publié.
20. *Itinéraire topographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, études et recherches toponymiques*, 5, Québec, 1983 par Johanne Laberge et coll., p. 23 et ss.
21. Ajoutons la carte de Bélin de 1744 et d'autres cartes publiées entre 1736 et 1739.
22. Sauf pour les gens demeurant à Sainte-Rose-du-Nord.

Auberge Cap au Leste
La vraie nature du confort

(418) 675-2000 1 866 675-2007

531, chemin du Cap à l'Est, Sainte-Rose-du-Nord (Québec) G1V 1T0

Informez-vous sur notre tout nouveau forfait réunion

Cap à l'Épaule 36,50\$

2014

Saint-Basile-du-Tableau :

une scierie, un quai, une chapelle

par Russel Bouchard
Historien

Premières visions et premiers arrivants

Toujours sur la rive nord du Saguenay, en même temps que l'on ouvrait les rangs du Plateau dans le canton Albert, d'autres colons embarquaient sur des goélettes pour aller s'installer dans les anses qui n'avaient pas encore été visitées. Offrant sans aucun doute l'un des paysages les plus violents et inhospitaliers de toute la région, l'un de ces endroits, l'anse du « Tableau », doit son nom à un immense rocher situé juste en face, sur la rive sud du Saguenay. Cette montagne qui plonge à plusieurs centaines de mètres dans les eaux glacées du fjord, présente sur sa face nord un profil aplani par le temps, un profil qui offre l'allure d'un véritable tableau noir.

Située presque à mi-chemin entre les municipalités de Sacré-Coeur et de Chicoutimi, l'anse du Tableau permettait à l'époque d'accéder à une riche forêt de pins et à un petit plateau qui rendait possibles certains types de cultures. La petite rivière qui coule jusqu'au Saguenay (la rivière Morin appelée par la suite plus familièrement le ruisseau du Grand-Lac) et qui prend sa source au Grand-Lac à Résimond, sera suffisante pour alimenter en énergie une petite scierie. C'est là que le Saguenay atteint sa plus grande dépression, soit 250 mètres de profondeur.

Les premières mentions du Tableau sont assez anciennes

puisque l'explorateur Charles-H. Gauvreau le signalait lors de son passage en 1828 : « A 4 lieues plus bas sont les Tableaux¹ ainsi nommés parce que les pierres sont unies et représentent de loin des Tableaux...² » Deux ans après, son collègue Nicholas Andrews utilisera lui aussi ce toponyme pour décrire l'endroit³.

Bien avant l'ouverture du Saguenay à la colonisation agricole et forestière, les Montagnais avaient pris l'habitude de fréquenter les environs de la vallée. Une carte dessinée en 1879 par l'arpenteur Paul Dumais, nous montre qu'un sentier ou « chemin de portage » avait été pratiqué le long du ruisseau du Grand-Lac et permettait d'accéder au plateau et aux territoires de chasse de l'arrière-pays⁴. L'un d'eux, Jacques Bacon, métis né d'un père français et d'une mère montagnaise, fut probablement le dernier autochtone connu à se rendre trapper en ces lieux; à une date que nous ne saurions préciser, dans les années qui suivirent le débarquement des colons à Grande-Baie et à Chicoutimi, il y fit un petit abattis probablement dans l'idée de cultiver son propre lopin de terre, mais il ne dut pas rester bien longtemps à cet endroit puisque nous ne retrouvons aucune lettre patente faisant référence à son nom⁵.

Plusieurs petits textes retrouvés par-ci, par-là, dans les archives de la Société historique du Saguenay, et une petite histoire sans date ni signature se contredisent en ce qui concerne les premiers défrichements du Tableau. L'un de ces récits — un



C'est à cette montagne à la face aplaniée que l'anse du Tableau doit son nom.

BANCQ, Coll. de la SHS, n° 1662

court mémoire attribué à l'ancêtre Thomas-Louis Villeneuve — fait remonter l'arrivée du premier colon⁶ à l'année 1854 environ; selon cet écrit colligé le 9 août 1954 par Mgr Victor Tremblay, c'est son grand-père Résimond Villeneuve qui serait arrivé là vers 1854⁷. Résimond, un fils de Basile Villeneuve, l'un des membres de la Société des Vingt-et-Un, aurait acheté semble-t-il le terrain à son ami, le métis Jacques Bacon⁸. L'autre texte, portant pour titre *Une paroisse née de la forêt*, tente d'établir les dates charnières entourant l'histoire de la région périphérique de la descente des Femmes; pour son auteur, cela ne fait pas de doute, Résimond fut effectivement « le premier habitant du Tableau » mais sa venue serait postérieure à l'arrivée des premiers colons à la descente des Femmes (1860), à l'anse d'en Haut (1865) et à l'anse d'en Bas (vers 1865)⁹.

Les documents d'époque faisant référence à l'ouverture du Tableau et pouvant résister à l'analyse, sont assez rares et de surcroît très peu volubiles. Le plus ancien de ces textes remonte à l'année 1849 et nous précise que dans la décennie quarante, le site du moulin, à l'embouchure du ruisseau du Grand-Lac, appartenait à la famille Côté;¹⁰ il avait été acheté par William Price après que celui-ci eut fait main basse (en 1842) sur tous les moulins appartenant à la Société des Vingt-et-Un¹¹.

Selon nos propres estimations, après la vente de la propriété des frères Côté, à une date que nous situons entre 1854-1856, Résimond Villeneuve arrive là avec sa famille pour s'y établir. Le 13 septembre 1858, lorsque le curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, l'abbé Louis-Antoine Martel, reçoit de l'évêque Baillargeon la responsabilité des postes et missions du Saguenay, Tableau fait partie des postes qu'il aura à visiter deux fois par année¹².

Lors de sa troisième visite de l'année en ce lieu, au milieu du mois d'août 1859, le curé Martel recense une seule famille composée de sept membres, dont deux communiants et cinq non communiants. Selon le missionnaire, « l'homme de cette famille s'adonne beaucoup à la boisson » et est bien loin de se préoccuper de ses devoirs religieux. Il cultive déjà un petit lopin de terre mais « n'a pas payé sa dîme », ce qui en fait à ses yeux, une personne bien peu recommandable¹³. Lorsqu'il reviendra l'année suivante, Martel fera état du dépérissement généralisé des missions de Rivière-Sainte-Marguerite, de Petit-Saguenay et du Tableau : à ce dernier endroit, soutient-il avec autant de vigueur, la seule famille résidante y vit bien tristement sous tous les rapports : « toutes les personnes qui habitent ces pauvres places — poursuit-il — fréquentent les sacrements, excepté le père de la famille qui se trouve à Tableau, et qui est un ivrogne reconnu »¹⁴. La tradition orale nous dit d'ailleurs que c'est pour vaincre son problème d'ivrognerie que Résimond Villeneuve était venu s'isoler à cet endroit¹⁵.

Au début du mois de septembre 1861, l'abbé Lucien Otis est nommé nouveau curé de L'Anse-Saint-Jean et reçoit la responsa-

bilité des missions du Bas-Saguenay, dont celle du Tableau. Pendant les cinq années où il résidera à L'Anse-Saint-Jean, l'abbé Otis ne prendra pas la peine de rédiger de rapport sur cette mission située à la limite nord-ouest de sa juridiction et nous ignorons s'il prit même la peine de s'y rendre. Lors de son départ en 1866, l'abbé Otis sera remplacé par l'abbé Georges-Éric Sauvageau. Dans son rapport pour l'année 1867, le missionnaire écrira que la desserte du Tableau « est aujourd'hui sans habitant », une remarque qui semble vouloir dicter le départ récent de Résimond Villeneuve¹⁶. Le 10 septembre de cette année-là, lorsque l'archevêque de Québec nomme Gustave-Adolphe Girard pour remplacer l'abbé Sauvageau, la mission du Tableau n'est toujours pas incluse dans l'itinéraire prévu puisqu'il est fait mention uniquement des postes de Petit-Saguenay et de Rivière-Sainte-Marguerite¹⁷.

L'absence de référence de la part des missionnaires et de l'archevêché de Québec au cours de cette période, pose un problème d'intérêt historique, quant à savoir si Résimond Villeneuve était bel et bien parti de l'endroit à la fin des années soixante¹⁸. La renommée d'ivrogne invétéré que lui attribua l'abbé Martel et le fait qu'il ne payait pas sa dîme, faisaient de lui un colon fort peu invitant; c'est probablement pour ces raisons qu'après le départ de Martel, les missionnaires préférèrent éviter l'endroit.

En 1879, lors de la nomination de l'abbé Jean-Séverin Pelletier comme curé de L'Anse-Saint-Jean, Tableau est réinscrit dans l'itinéraire du missionnaire¹⁹. L'endroit compte à ce moment précis, trois maisons, une étable, un hangar, deux granges, une écluse et une petite scierie. Selon les remarques de l'arpenteur Dumais dont la visite coïncide justement avec la nomination de l'abbé Pelletier, Résimond Villeneuve « demeure à cet endroit depuis un bon nombre d'années ». Il a « déjà commencé des travaux de culture — poursuit-il — et a ensemencé 15 minots de grains en terre neuve le printemps dernier », des commentaires nous prouvant hors de tout doute de la présence sans interruption de Villeneuve au cours de ces années. Dumais avait été informé d'ailleurs que certains colons de Saint-Alphonse et de Chicoutimi se préparaient pour venir s'y installer²⁰.

En 1880, les colons annoncés par Dumais sont arrivés puisque cette année-là le missionnaire fait état justement de la présence de quatre familles. Ces nouveaux venus n'auront été que de passage. L'année suivante, la mission ne compte plus qu'une seule famille (9 âmes) et le missionnaire prédit que d'ici peu, l'endroit ne comptera plus aucun habitant²¹. L'abbé Pelletier avait vu juste. À l'été 1884, lors de son passage, il informe l'archevêché que « cette mission n'existe plus » et qu'il n'y a trouvé que deux hommes venus expressément pour se confesser²². La mission du Tableau restera ainsi déserte pendant au moins trois années. À l'avenir, les catholiques voulant recevoir les secours de la foi, devront aller à la nouvelle mission de la Descente-des-Femmes

(Sainte-Rose-de-Lima) qui est du ressort du curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie²³.

La renaissance de la mission du Tableau

Deux ans après le passage de l'arpenteur, le 9 février 1881, le gouvernement du Québec avait procédé à l'érection civile du canton Durocher et avait ouvert ainsi la porte à de nouveaux arrivants.

Les brefs commentaires de Dumais à propos des rares terres encore disponibles dans la vallée de l'anse du Tableau, avaient certainement trouvé écho dans le Haut-Saguenay, puisque le 9 septembre suivant le colon Israël Morin enregistrait un lot de 165 acres²⁴. Tout porte à croire que ce dernier arriva presque en même temps pour effectuer les défrichements prescrits par la loi et il fut probablement le seul à tenir le coup jusqu'en 1884, date à laquelle il décida de revendre ses propriétés à Basile Brassard et à Thomas Claveau (époux de Marie Brassard, la soeur de Basile)²⁵.

En 1887, la vie a repris son cours normal et la mission a repris une certaine vitesse de croisière. Lorsque le missionnaire viendra les visiter en 1888 et en 1889, il trouvera une population de 33 âmes répartie dans cinq familles et une petite école fréquentée par dix enfants²⁶. En 1892, Basile Brassard qui réside à Bagotville, part pour l'anse Saint-Étienne et accepte de vendre sa part à Basile Villeneuve, fils de Résimond et époux de Louise Brassard²⁷. Ce n'est que plus tard, en 1909, que Thomas Claveau vendra sa propre part à Ernest Girard, lequel la revendra à son tour à Wilbrod Durand, en 1911. À ce moment, Tableau ne comptera que trois familles : celles de Basile Villeneuve et de ses deux gendres, Wilbrod Durand et Georges Gauthier²⁸.

Jusqu'en 1890, le curé de L'Anse-Saint-Jean s'était toujours acquitté, du mieux qu'il pouvait, de ses missions du Bas-Saguenay. Depuis la création de la paroisse de Sacré-Coeur, en 1886, Tableau restait alors sa seule responsabilité sise sur la rive nord du Saguenay. En 1890, l'Évêché de Chicoutimi redécoupe la carte du diocèse et confie la mission du Tableau au curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie.

Lorsqu'il arrive pour effectuer sa première visite des lieux, au début du mois de novembre 1890, l'abbé Ernest-Pierre Hervieux est surtout préoccupé par les 60 à 80 bûcherons qui travaillent non loin de là, dans les chantiers de la Compagnie Price Brothers. La population permanente qui se maintient toujours à cinq familles regroupant en tout et partout une trentaine d'habitants, fait du Tableau, la plus petite mission des environs : le ruisseau aux Cailles qui deviendra plus tard la paroisse de Saint-Félix-d'Otis, compte 102 habitants (15 familles), la Descente-des-Femmes (12 familles) et Saint-Achille-du-cap à l'Est²⁹. (12 familles) en comptent 75 chacune.

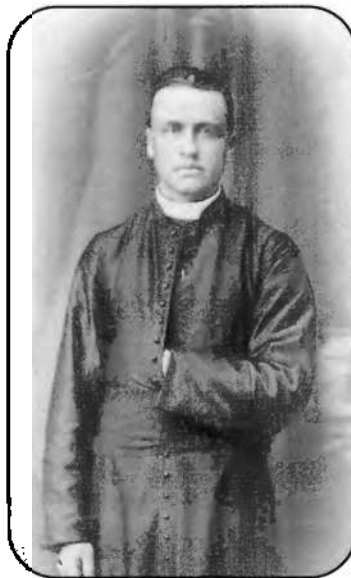
Lors du voyage de l'abbé Hervieux, les chefs de famille exprimeront le désir de construire une petite chapelle, mais trouvant alors plus important de leur assurer des visites plus régulières de la part du missionnaire, la requête sera tout simplement rejetée³⁰. Ainsi qu'en font foi les quelques rapports sur les missions, la petite population est si pauvre qu'ils sont incapables de payer leur dîme et de s'acquitter de leurs devoirs pécuniaires envers leur Église.

De 1890 à 1895, le curé de Saint-Alexis sera secondé dans sa tâche — pour le ministère d'été — par l'abbé Anicet-Hilaire Marceau, une personnalité religieuse particulièrement engagée dans le secteur de l'enseignement au Séminaire de Chicoutimi. À chacune de ses visites, à travers de courts textes où se côtoient l'amour de la nature et celui de son Créateur, il s'avouera incapable de résister au charme de l'endroit. Ainsi qu'il le précisera dans une de ses lettres qu'il publiera dans une édition du *Progrès du Saguenay*, la mission du Tableau n'a rien de bien original : « Rien ne ressemble plus à une Mission qu'une autre Mission », avoue-t-il candidement.³¹

Pour signaler la venue du prêtre, les gens ont pris l'habitude d'exprimer leur joie en hissant le pavillon sur un mât qui se dresse à proximité de la croix. Sitôt arrivé, les femmes dressent l'autel dans une chambre de la maison du colon Basile Villeneuve, pendant que dans une autre pièce le prêtre écoute les confessions. Des bouquets de fleurs des champs aux teintes multicolores parfument subtilement l'atmosphère, « comme l'encens du Saint-Sacrifice ». Au cours de l'office religieux du matin, le célébrant y va d'une



M. et Mme Basile Villeneuve
source : BAnQC, coll. de la SHS, n° 10362



Abbé Anicet-Hilaire Marceau
source : BAnQC, coll. de la SHS, n° 1733

instruction longue et soignée. Dans l'après-midi, les enfants vont au catéchisme et le soir venu, tous sont réunis pour réciter la prière en commun. Le lendemain, ou le surlendemain si le vent n'est pas de la partie, le missionnaire entreprend en goélette le voyage de retour en philosophant sur l'extraordinaire privilège de la vie :³²

*Ce qui est toujours nouveau c'est l'empressement avec lequel on reçoit le missionnaire; c'est comme la sève qui tous les printemps circule dans l'arbre et quoiqu'il n'y ait rien de plus semblable à un printemps qu'un autre printemps, c'est toujours un spectacle ravissant de voir la vie circuler, s'épanouir à tous les degrés de l'échelle végétale*³³.

L'abbé Marceau était devenu très rapidement un mordu inconditionnel du Tableau. Dès son premier contact, il avait été séduit par la nature, le ruisseau, les arbres, l'air pur, les enfants qui gambadaient joyeusement dans les champs accrochés presque en équilibre à flanc de montagne. Pour lui, la moindre petite chose devenait prétexte à la poésie. Nous lui devons sans aucun doute la description la plus savoureuse des lieux, une description empreinte de sévérité et de douceur :

*Ces anses sont entourées de montagnes d'une hauteur perpendiculaire à donner le vertige. Les pics menaçants qui font rouler les échos terribles de la foudre répondent aussi avec douceur aux éclats de gaieté franche et épanouie des enfants qui s'amuse sur cette grande nature.*³⁴

À la fin des années quatre-vingt-dix, le curé de Saint-Alexis est encore responsable des missions du Bas-Saguenay, à l'exception de celle de Petit-Saguenay qui est desservie par le curé de L'Anse-Saint-Jean : par ordre d'importance, nous retrouvons toujours les missions de Saint-Félix-d'Otis (150 âmes réparties dans 22 familles), Sainte-Rose-de-Lima (75 âmes réparties dans 13 familles), le Tableau (20 âmes réparties dans 3 familles), ainsi que les deux postes du Cap-à-l'Est (57 âmes réparties dans 8 familles) et de l'anse aux Érables (5 âmes réparties dans 1 famille)³⁵. Au début du siècle, Tableau compte toujours seulement trois familles et plus rien n'indique que la population pourra s'accroître à nouveau. Ayant pris l'habitude de compter sur leurs propres moyens, ces gens évoluent dans un esprit de désintéressement quasi total et survivent toujours aussi péniblement, grâce à la culture de la terre, à la chasse et à la pêche.

Situés stratégiquement à mi-chemin du pont de glace qui relie la baie des Ha! Ha! à L'Anse-Saint-Jean pendant la saison froide, les lieux sont reconnus depuis belle lurette comme étant le relais principal qui permet aux voyageurs de se reposer et de se restaurer. C'est le *Half Way House*, le Camp du Milieu comme disaient



Une des maisons de Saint-Basile-du-Tableau en 1954.



Le quai de Saint-Basile-du-Tableau en 1954.

les anciens³⁶. À plusieurs occasions, des voyageurs intrépides ont eu la vie sauve grâce à la générosité des résidents de l'endroit. Vers 1924 notamment, on fait état du sauvetage héroïque d'au moins dix chefs de familles de L'Anse-Saint-Jean³⁷.

Pour faciliter les communications, Basile Villeneuve et Thomas Claveau, entreprennent en 1901, sans aide gouvernementale, la construction d'une cage devant marquer le début des travaux d'érection d'un quai. Une fois cette première phase complétée, les entrepreneurs adressent une requête au gouvernement dans le but d'obtenir des subventions devant les aider à compléter leur projet. Un ingénieur est alors délégué afin d'évaluer l'étendue du chantier, rédige un rapport favorable et réussit à leur faire voter 5 000 \$. Pour différentes raisons pratiques et de faisabilité, les montants ainsi votés sont détournés au profit de la construction du quai de la Descente-des-Femmes³⁸. Cette dernière mission qui compte une

population cinq fois plus importante et qui détient un potentiel agricole beaucoup plus intéressant que celui du Tableau, offre de surcroît un havre naturel beaucoup plus spacieux qu'à ce dernier endroit. C'est principalement pour ces raisons que les ingénieurs du gouvernement et certaines personnes influentes de la Descente-des-Femmes, avaient trouvé plus raisonnable de détourner les fonds pour les réaffecter à la construction de leur propre quai³⁹.

Les travaux de construction du quai du Tableau ne reprendront pour leur part que sous le gouvernement de R. B. Bennett (1930-1935). À cette époque, la crise frappe durement tout le Canada, et les différents paliers gouvernementaux unissent leurs efforts pour tenter de la juguler. À Tableau, le gouvernement fédéral trouvera là une efficace façon de retenir les rares colons sur leurs terres. Les maigres sommes allouées à sa construction seront réparties sur plusieurs années et permettront aux quelques familles de résidents de tenir le coup.

La chapelle de Saint-Basile-du-Tableau

Au début des années 1910, Tableau n'avait rien perdu de son cachet naturel. Le taux de population atteignait à peine les 20 habitants, et le patrimoine architectural des lieux ne comptait guère plus que trois ou quatre maisons et quelques bâtiments de ferme. La petite scierie hydraulique construite vers 1840 par les membres de la Société Morin et qui fournissait toujours du travail saisonnier aux rares habitants de l'endroit, commençait à donner des signes d'épuisement et sera reconstruite sous peu sur le même site.

En 1910, Basile Villeneuve et sa famille désirent remplacer l'humble chambre de sa maison où le missionnaire célèbre la messe lors de ses rares et courtes visites, par une chapelle où il sera désormais possible de se réunir pour les offices religieux. De sa propre initiative et sans attendre la permission de l'évêché, il entreprend alors avec l'aide de ses parents la construction du temple. Le 28 septembre 1911, à la demande de l'évêque de Chicoutimi, l'abbé Joseph-Ferréol Roy préside à la bénédiction de la petite chapelle et de la cloche de la mission qui prendra le nom de « Saint-Basile » pour honorer le cons-

tructeur. Dans la salle, assistent également le curé de Saint-Félix-d'Otis, l'abbé Alfred Gaudreault, ainsi qu'une soixantaine de personnes des paroisses du Saguenay qui ont nolisé le « Marie-Louise » pour la circonstance⁴⁰.

Après la messe, un banquet est servi pour remercier les parains de la cloche : le curé de Jonquière, M. l'abbé Pelletier, ainsi qu'Israël Morin, le premier propriétaire du Tableau et le constructeur de la scierie, qui n'y était pas retourné depuis 35 ans. Touché par la cérémonie et voulant aider à payer la construction de l'autel, le propriétaire du navire, Épiphan Gagnon, un résident du village de Sainte-Anne, accepte de verser le prix des passages aux entrepreneurs⁴¹.

La chapelle de Saint-Basile-du-Tableau servira à de nombreuses occasions et insufflera presque un élan nouveau à la petite population qui comptera une trentaine d'habitants en 1923⁴². Devenue principal lieu de rassemblement pour souligner les joies comme les épreuves de la communauté, on y célébrera quatre baptêmes, quatre mariages et trois services funéraires⁴³. Le 7 juillet 1926, alors que l'on assiste au premier mariage de l'histoire de la chapelle, celui de Basile Villeneuve (fils) et de Clémence Tremblay, on célèbre également les noces d'or de Basile Villeneuve (père). Ce sera la plus grande fête de toute l'histoire du Tableau...

Pour souligner l'événement, plusieurs parents et amis (environ 300 convives) en provenance de Chicoutimi et des trois paroisses de Grande-Baie, se sont alors déplacés afin de s'y rejoindre. Par une température exceptionnellement belle, aux petites heures du matin, les invités commencent à arriver et sont accueillis sous les chants et les rires qui fusent de toutes parts. Le moment est à la fête et pour la circonstance la localité a pris un aspect de réjouissance qui lui est inaccoutumé. À 10 heures du matin, dans la chapelle habilement décorée, le curé de Saint-Félix-d'Otis, l'abbé Joseph Thibault, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre, procède au mariage et à l'office divin. L'église est remplie à craquer. Plusieurs doivent suivre la cérémonie sur le parvis, à l'extérieur. Les mariés et leurs témoins ont pris place à la balustrade et c'est la chorale de Port-Alfred qui exécute les chants sacrés. Après la messe, un

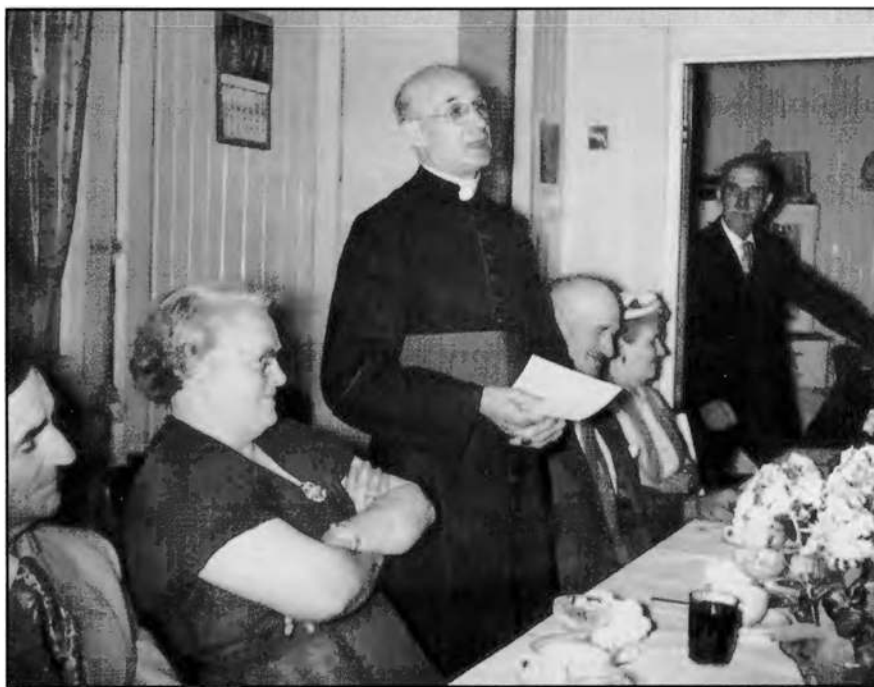


BAnQC, coll. de la SHS, n° 6555



BAnQC, coll. de la SHS, n° 6555

L'extérieur et l'intérieur de la chapelle lors de son cinquantenaire en 1954



BANQC, Coll. de la SHS, n° 7500

Sur la photo, le maire Charles Grenon, Mme Thomas.-Louis Villeneuve, le chanoine Victor Tremblay, et Thomas-Louis Villeneuve lors du banquet qui suivit la messe de la bénédiction de la chapelle en 1954.

banquet suivi d'une « sauterie » sont offerts à la grande joie de tous⁴⁴.

Après la Deuxième Grande Guerre, la localité du Tableau voit partir un à un les petits-enfants des pionniers. Au cours de l'été 1954, la chapelle est restaurée et seuls les descendants des Villeneuve vivent là encore de façon permanente⁴⁵ : il y a ceux de Louis, de Jean-Baptiste et de Philippe Villeneuve, puis ceux de Marius et d'Antoine Gauthier⁴⁶. En 1961, alors que les derniers héritiers de Résimond Villeneuve se préparent à quitter les lieux, l'Évêché de Chicoutimi accorde la permission de faire exhumer tous les corps du petit cimetière pour les transporter dans celui de Sainte-Rose-du-Nord. Pour les anciens, ce déplacement des sépultures sera vécu comme un véritable déchirement et il ne restera que la petite chapelle pour rappeler aux visiteurs qu'à une époque pas si lointaine, quelques familles de colons ont résisté à la nature hostile des lieux et s'y sont établies à demeure. Ils y ont fondé famille, ont cultivé la terre et ont fourni de la main-d'oeuvre à la scierie locale, unique pourvoyeuse d'emplois pendant toutes ces années.

Lorsque partent les derniers descendants des premiers colons, au milieu des années soixante, les terres aboutissent aux mains du docteur Roméo Gagnon; ce dernier les revendra en 1972, à Dame Louise Morin, épouse de Yvon Gauthier. En 1973, Dame Louise

Morin et Dame Claire Riverin achèteront une autre section de terrain qui appartenait encore à Jean-Baptiste Villeneuve⁴⁷. Quant à la chapelle, elle sera achetée par la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord à l'automne 1969.

Aujourd'hui, Tableau est devenu un lieu de villégiature qui assure toujours à ses résidents saisonniers, une qualité environnementale demeurée presque inchangée depuis l'époque héroïque des premiers arrivants. Seules quelques résidences d'été, qui font face à la rivière Saguenay et qui ont été construites à partir des années cinquante modifient l'environnement historique. Quelques traces de l'ancienne scierie sont encore perceptibles et témoignent d'une activité industrielle passée, à de rares occasions un prêtre vient célébrer la messe dans l'antique chapelle, et le quai, malgré le fait qu'il ait pris un solide coup de défie toujours le temps.



Photo Michel Savard, mai 2003

Une vue de Saint-Basile-du-Tableau prise de la rivière Saguenay en 2003.

NOTES

1. Ici, Gauvreau faisait probablement référence aux Tableau-Nord et Tableau-Sud.
2. *Exploration du Saguenay, 1828*, Centre d'Études et de recherches historiques du Saguenay, Chicoutimi, 1968., p. 411.
3. *Pressions pour ouvrir le Saguenay, 1829-1836*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968, p. 27.
4. Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, D-33-1.
5. Vincent Brassard, *Bref historique du Tableau*, BANQC, Coll. de la SHS, Mémoire n° 118.
6. Nous sous-entendons ici comme premier colon, quelqu'un qui arrive pour cultiver et vivre principalement du travail de la terre.

7. BAnQC, Coll. de la SHS, M 180/113.
8. BAnQC, Coll. de la SHS, Mémoire n° 118.
9. *Une paroisse née de la forêt*, document sans date ni signature mais qui remonte à l'année 1983 environ; dont des copies dactylographiées sont conservées aux Archives de l'Évêché de Chicoutimi (AEC), (non coté), et dans le fonds de l'auteur, 30 p.
10. Selon la tradition orale, vers 1840, quelques membres de la famille d'Israël Morin (frères et cousins) s'étaient formés en société (la Société Morin) et avaient construit à l'embouchure de la rivière qui portera leur nom, une petite scierie à l'eau. Après l'avoir fait fonctionner pendant quelques mois, ils auraient abandonné leurs droits à la famille Côté qui les abandonnera à son tour à William Price. Ce n'est que plus tard que le moulin sera revendu à d'autres particuliers. Témoignage de M. Otto Villeneuve, Sainte-Rose-du-Nord, 19/02/90.
11. *Pétition William Price, 10^e March 1849*, BAnQC, Fonds Price, microfilm 180/2, f 1568-1576, p. 7.
12. L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*, Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay, 1968, p. 69.
13. AEC, série XVII, paroisse 9, cote 9, vol. 1, p. 2.
14. *Ibid.*, pièce 3.
15. « La paroisse [sic] de Tableau a 50 ans », *Le Soleil au Saguenay*, 6 juillet 1960, p. 13.
16. AEC, série XVII, paroisse 19, cote 9, vol. 1, p. 5.
17. Lucien Otis, *Notes touchant les premiers établissements de l'Anse St-Jean*, photocopie de l'original conservée à BAnQC, Coll. de la SHS, document 25.
18. *Ibid.*, p. 54-55.
19. *Ibid.*, p. 84-85.
20. Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage, D-33-1.
21. AEC, série XVII, paroisse 19, cote 9, vol. 1, p. 15.
22. *Idem*, p.18-19.
23. Archives du Séminaire de Chicoutimi, C-27-91.
24. J.-C. Langelier, *Terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec*, Québec, 1891..., vol.1, p. 287.
25. Vincent Brassard, *Bref historique du Tableau*, *op. cit.*
26. AEC, « Rapport annuel sur la paroisse de L'Anse-Saint-Jean, pour l'année finissant le 1^{er} septembre 1889 », p. 15.
27. Vincent Brassard, *Bref historique du Tableau*, *op. cit.*
28. « À St-Basile de Tableau », *Le Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1911.
29. Nommée ainsi en l'honneur du curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie (1865-1873), l'abbé Achille-Joseph Pelletier.
30. AEC, série XVII, paroisse 9, cote 9, vol. 3, p. 2 et vol. 1, p. 32.
31. « Mission du Tableau », *Le Progrès du Saguenay*, 20 juillet 1893; « Mission à L'Anse du Tableau », *Le Progrès du Saguenay*, 7 juillet 1892.
32. *Ibid.*
33. *Ibid.*
34. « Mission à L'Anse du Tableau », *Le Progrès du Saguenay*, 7 juillet 1892.
35. Le poste de l'anse aux Érables était situé sur la rive sud du Saguenay, entre Tableau et Sainte-Rose-de-Lima. AEC, « Rapports annuels sur la paroisse de Saint-Alexis », pour les années 1896, 1899 et 1900.
36. « Le Tableau et la Descente des Femmes », *Le Progrès du Saguenay*, 29 mai 1902.
37. BAnQC, Coll. de la SHS, M180/113, Témoignage de Thomas-Louis Villeneuve, 9 août 1954.
38. « Le Tableau et la Descente des Femmes », *op. cit.*; voir aussi à ce sujet, Documents de la Session du Canada, « Rapport du ministre des Travaux publics », (vol. XXXIX, n° 8, 1905, pp. 121-122), (vol. XL, n° 8, 1906, p. 140), (vol. XLI, n° 7, 1906-7, pp. 132-133).
39. Témoignage de M. Otto Villeneuve de Sainte-Rose-du-Nord, né à Grande-Baie en 1905.
40. « À St-Basile du Tableau », *op. cit.*
41. *Ibid.*
42. *L'Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, Publication régionale enr., Chicoutimi, 1923, p. 203.
43. BAnQC, Coll. de la SHS, M 180/113.
44. « Fête grandiose à St-Basile du Tableau », *Le Progrès du Saguenay*, 16 juillet 1926.
45. « Chapelle restaurée à St-Basile du Tableau », *Le Soleil au Saguenay*, 26 août 1954; « Le plus beau site du Saguenay et sa plus petite localité, Tableau », *Le Soleil au Saguenay*, 18 novembre 1863.
46. « La paroisse de Tableau a cinquante ans », *op. cit.*
47. Bureau d'enregistrement du district de Chicoutimi, acte n° 326823.



Desjardins Caisse de la Rive-Nord du Saguenay



Partenaire du milieu



Siège Social

2212, rue Roussel
Chicoutimi (Québec)
G7G 1W7



Centre de services :

Bégin Saint-Ambroise
 Falardeau Saint-Fulgence
 Saint-Honoré



Sainte-Geneviève

Sainte-Rose-du-Nord

La dernière infirmière de colonie :

Annette Desrocher-Lafond

par Laurent Thibeault et France Lafond

Prologue

C'était en 1932, jeune fille de bonne famille, à peine âgée de dix-huit ans, je devais avouer à mon père que les études en arts occupaient toutes mes pensées, tous mes projets d'avenir. Devenir institutrice, infirmière ou entrer en communauté voilà les voies aux carrières honorables pour une jeune femme de son temps. Les métiers d'actrice, chanteuse, artiste peintre, écrivaine n'avaient rien pour emballer des parents aux idées préconçues sur le rôle d'une femme dans la société des années 1930.

Le modèle classique pour une mère, c'était de trouver un « bon parti » à sa fille afin qu'elle puisse vivre honorablement. Elle apportera aussi une « tralée » de petits-enfants. Pour un père, le mariage, même précoce entre 16 et 20 ans, permettait d'éviter le déshonneur d'une maternité en dehors des règles rigoureuses du mariage et d'une société orientée sur les valeurs chrétiennes du respect des sacrements de l'Église et de Dieu.

La petite histoire d'un grand personnage

C'est peut-être de cette façon que Annette Lafond aurait exprimé les premiers mots de son récit de vie. Le 6 mars 1967, elle s'était livrée au journaliste du *Soleil*, Gabriel Berberi, sous le titre :

« Une infirmière s'occupe du dispensaire de Sainte-Rose. Se dépenser pour les malades est une règle de vie chez les Lafond ».

Le 29 juillet 1973, elle récidivait avec la journaliste Christiane Laforge du *Progrès-Dimanche* : « Infirmière de colonie, Annette Lafond aura vu tous les bas-fonds de l'espèce humaine ». Aujourd'hui, Laurent Thibeault, en parcourant ces articles de jour-

naux et sachant la présence de la fille d'Annette Lafond, France, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord, résidante à l'anse d'en Bas, aussi savoureusement appelée par un heureux hasard de circonstances et par la légende La Descente-des-Femmes, nous livre une part du récit de vie d'une des dernières « infirmières de colonie ».

Ma mère est née dans un petit village en banlieue de Québec, fille de Alphonse Desrochers, gérant de banque et de Georgiana Raté mère de sept enfants et couturière dans le reste de ses temps libres.



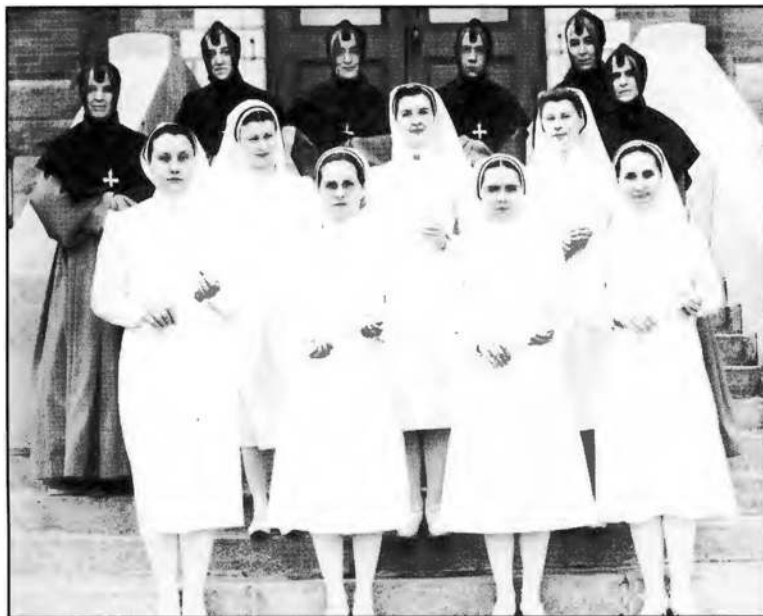
Annette Desrocher-Lafond en 1946 regard.

Source : France Lafond

Elle passe son enfance sans histoire auprès de ses quatre frères et deux sœurs. Déjà artiste dans l'âme, ses branches favorites à l'école du village sont la géographie, le dessin et les arts plastiques. Elle allait donc plus tard devenir artiste et rien d'autre. Fermement décidée de réaliser ses rêves et ses plus grandes ambitions, elle convainc son père de l'inscrire à l'École des Beaux-Arts de Québec. En parents soucieux du bien-être de leur fille aînée, et déjà craintifs de voir cette enfant laissée seule dans la grande ville, sans contrôle, sans protection, le voyage vers ce nouveau foyer allait être accompagné de leur

Au retour à la maison, son père l'informe laconiquement : « Ce n'est pas une place pour toi, ma fille. » Il était pour cette époque inutile de contrecarrer l'autorité paternelle. Ne se laissant pas abattre, elle veut quand même réaliser l'autre rêve de sa vie, les missions étrangères.

Pour atteindre cet objectif, elle choisit donc d'entrer en religion dans une communauté orientée vers les missions. Par ce moyen,



Source France Lefroid

Les finissantes de l'Hôpital Robert-Giffard de Québec en 1939. Nous apercevons garde Annette Desrochers, la dernière de la 2^e rangée.

elle ne risquait plus de heurter les valeurs morales et religieuses d'un père et d'une mère attachés aux principes d'une société où toute bonne famille, avec de nombreux enfants, doit offrir à Dieu un fils et/ou une fille à Le servir. Les sœurs de l'Immaculée-Conception ont des missions un peu partout en pays africains et en Amérique latine. C'est donc pour ce motif qu'elle est déterminée à servir Dieu et surtout les autres...

Malheureusement, la tuberculose l'empêche, tout juste avant le prononcé de ses vœux perpétuels, d'atteindre son but. Elle quitte temporairement le couvent, le temps nécessaire de reprendre la santé auprès de sa famille. Au retour en 1936, elle apprend que le règlement de la communauté décrète qu'en quittant ce milieu, il est impossible d'y revenir. Son nom était déjà sur la

« *black list* » de toutes les communautés religieuses. Une nouvelle déception faisait obstacle à ses projets d'avenir. Mais ce qui caractérise la vie de ma mère, c'est bien la témérité et la persévérance. Comment donc atteindre son but?

L'hôpital Saint-Michel-Archange (aujourd'hui Robert-Giffard) possédait, depuis 1914, une excellente école de formation d'infirmières. En période de recrutement de candidates dévouées aux soins des malades, ma mère y est admise. Après trois ans, elle est reçue infirmière et termine même première de sa graduation. Pendant ces trois années, elle fréquente et travaille à la bibliothèque de l'institution, dévorant systématiquement tous les livres modernes de médecine auxquels les postulantes à la profession d'infirmière n'avaient pas accès. Il fallait préserver une certaine morale et un code d'éthique de lectures réservées uniquement aux médecins.

En 1939, au terme de ses études, elle trouve du travail à Chicoutimi. Mais Chicoutimi ce n'était en rien pour cette époque une ville de mission. De plus, le travail en institution n'était pas dans ses aspirations. Elle savait toutefois que le Québec des années 30 et 40, c'était aussi les régions éloignées qui se développaient au gré de l'exploitation des ressources naturelles et de la marche à la colonisation du territoire. L'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie, les nouveaux villages de la ceinture externe du Lac-Saint-Jean et le Bas-Saguenay avaient grand besoin d'infirmières. Le gouvernement du Québec avait mis en place un système de santé qu'on appellera subtilement « les infirmières de colonies ». Ces femmes de devoir allaient donc s'occuper des dispensaires mis en place pour soigner les malades dans les villages éloignés des centres hospitaliers. Annette Desrochers avait rêvé de mission étrangère! Mais comme il fallait commencer au pied de l'échelle en sollicitant un poste



SAROC, Coll. de la SCS, n° 782

Vue générale du secteur de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier (1939) au moment où Annette Desrochers arrive à Chicoutimi.

dans une « colonie du Québec » en développement, pourquoi ne pas commencer par servir d'abord ses compatriotes?

Alors qu'elle pratique sa profession à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, elle est appelée à donner des soins à une personnalité publique importante. En effet, la dame du ministre de la voirie, madame Geneviève Gagnon, est admise à l'hôpital. C'était une opportunité en or de lui parler de son projet d'avoir un jour la chance d'occuper un poste dans un territoire désigné comme « colonie ». En soignant l'épouse d'un personnage aussi influent auprès du gouvernement, car Antonio Talbot était le ministre le plus important auprès du premier ministre Duplessis, et sachant que les pressions politiques étaient pratique courante et dans les normes généralement admises pour obtenir un emploi, ma mère n'allait pas laisser échapper cette chance.

En peu de temps, elle est informée qu'elle est attendue avec beaucoup d'intérêt à Roquemaure en Abitibi. La découverte des mines et l'exploitation forestière donnaient naissance à de nombreux villages. Les besoins en services de santé de première ligne pour les jeunes familles venues trouver du travail nécessitaient des soins, principalement pour les futures mères qui accumulaient naissance sur naissance. Le Québec après la guerre n'est-il pas dans cette phase qu'on a appelée « la revanche des berceaux »? Une femme ne pouvait refuser à son homme et les curés étaient là pour maintenir l'ordre moral du mariage aux fins ultimes de la procréation, même aux risques de la santé et de la vie de ces futures mères. Elle allait aussi devoir soigner les nombreux enfants, les travailleurs de la forêt, des mines et des usines naissantes et dont le niveau de sécurité était de loin la préoccupation des patrons.

Sa première affectation n'allait pas être très rassurante. Le curé du village avait « engrossé » l'infirmière précédente. Et qui plus est, cette dernière avait dû, pour faire valoir ses droits, prendre les services d'un avocat juif pour porter des accusations d'agression sexuelle. Les procédures judiciaires n'allaient toutefois pas empêcher le prêtre de continuer à exercer ses activités pastorales. Il suffisait de laisser entendre aux uns et aux autres à un coup monté contre lui. Le témoignage de l'un vaut bien celui de l'autre quand tout se passe dans le secret.

« Chassez le naturel, il revient au galop » dit cet adage populaire. Ma mère serait aussi une victime potentielle des pulsions sexuelles incontrôlables de cet homme. Ce n'était toutefois sans compter sur la personnalité fonceuse de cette infirmière de colonie. Elle avait cédé à son père pour renoncer à des études dans le domaine des beaux-arts, et c'était sans doute pour elle la dernière fois qu'elle allait se laisser dominer et impressionner par



Preissac en Abitibi.

France Lafond

un homme, surtout pervers soit-il, et même camouflé sous la soutane de l'église. Malgré ses profondes convictions religieuses, son intérêt de servir et de réaliser ses projets de vie passaient avant tout.

Elle se présente donc chez le fonctionnaire du gouvernement pour se plaindre de l'attitude provocante et désinvolte du curé. Elle n'exige pas moins une affectation dans un autre village. En moins de rien, elle se retrouve à Preissac, un village de mineurs de trois mille habitants. Elle y passa sept années, racontant à la journaliste Christiane Laforge la vie dure dans les régions éloignées. Elle insiste sur la misère humaine qu'elle côtoie quotidiennement :

La pauvreté, la misère même avait sa large part dans l'existence de tous ces gens au service desquels elle était pour la somme de 100 \$ par mois, désignée par le gouvernement. Avec cela elle achetait les médicaments nécessaires, attendant pour vivre les rares paiements de ses patients, qui parfois réglèrent leur note avec du bois et des pommes de terre pourries.

À Périssac (sic), lieu où elle demeure le plus longtemps, elle avait 3000 personnes à maintenir en santé. Dans ces lieux isolés, elle faisait en sorte la médecine générale, apprenant dans les livres ce qui lui manquait, soignant les gens et



Annette en Abitibi.

France Lafond

leur apprenant à mieux prévenir la maladie. En service jour et nuit, souvent pour des accouchements, elle se souvient surtout de la petite maison de bois, froide à l'heure du retour, après avoir côtoyé de près la misère, sans personne auprès de qui se réchauffer.

Cette chaleur humaine, elle allait la rencontrer au cours d'une visite à un malade. En ouvrant la porte de la maison, elle l'aperçoit dans l'embrasure de l'entrée donnant accès au sous-sol. Il était là comme dans un cadre; il suffisait de le regarder; il était beau; il était grand; il avait un regard à envoûter cette jeune fille qui « s'ennuie en maudit » seule dans son dispensaire par les longues nuits d'hiver. Elle savait déjà que c'était lui l'homme de sa vie. Ils n'ont pas eu à échanger un seul mot. Il venait aussi de trouver la femme qui allait partager son existence.

Elle n'était pas sans savoir qu'une infirmière de colonie ne pouvait se marier, tout comme cette règle s'appliquait aussi aux enseignantes. Leurs fréquentations resteraient cachées. Après quelques semaines d'intrigues, de « faire semblant » et de sous-entendus, elle alla rencontrer le curé du village pour lui faire part de ses intentions de mariage. Sachant que les infirmières de colonie dans cette lointaine Abitibi n'étaient pas faciles à recruter, et surtout que celle qui servait sa communauté était très appréciée de ses âmes, que ses compétences et qualités humaines ne faisaient pas de doute, il fallait trouver une solution au problème...

Le curé n'avait pas le choix. Dans la froideur d'un dimanche après-midi, le 20 février 1945, il décide de marier en secret, les jeunes tourtereaux dans le salon du dispensaire. Deux témoins, dont il a fallu s'assurer la complicité et de garder fidèlement le secret, assistèrent à la cérémonie. Par la suite, il n'était pas question pour l'heureux mari de s'installer dans la maison de sa dulcinée. Il continuerait de vivre dans la petite maisonnette en annexe au magasin général de son cousin pour qui il travaillait. Le soir venu, lorsque le village s'était endormi, il retrouvait sa bien-aimée, quittant à la barre du jour afin de ne pas éveiller les soupçons.

Ce qui devait arriver, arriva! Après quelque temps à jouer ce petit jeu, une intrigante femme de la bonne Sainte-Anne aperçut un bon matin d'hiver, après une chute de neige, que des pas d'une longueur appréciable sortaient de la maison de l'infirmière. Observatrice, elle constate l'absence d'empreintes en direction de l'entrée. Elle alla sans tarder voir le curé. Complice de ces amours presque interdites, il laissa tomber sèchement de son autorité

morale : « mêlez-vous de vos affaires ». Les intérêts supérieurs de la communauté étaient préservés, encore pour quelque temps, et qui plus est, il trouvait consolation au « mensonge pieux » d'un homme de Dieu. Celui qui aura dit un jour que « le mensonge est souvent une vérité que les circonstances cherchent à se couvrir du manteau de la prudence » avait de nouveau raison. Mais au fait, avait-il vraiment menti? Dire à quelqu'un de se mêler de ses affaires, c'est en sorte comme lui dire qu'il n'avait pas le goût de lui dire toute la vérité!



Pierre Lafond
Source : France Lafond

La vie à Preissac se poursuivait au gré des nouvelles maternités, des accidents du travail, des mauvaises gripes, des tuberculoses, aux problèmes de l'alcoolisme, aux visites auprès de malades qui ne peuvent se déplacer jusqu'au dispensaire. En autant que je me souviens, ma mère a toujours eu sa propre automobile pour effectuer ses déplacements. Même s'il n'était pas commun de voir une femme dans les années 1940 et 1950 conduire un « char », elle avait la réputation d'être aussi bonne qu'un homme.

Dans l'entrevue avec la journaliste qui l'interroge sur ses souvenirs, elle dira :

Des souvenirs, (j'ai) tout vu qui naît de la pauvreté. La brutalité de certains hommes sautant sur le corps de leur femme enceinte, l'ivrognerie des autres, le vice des femmes portant l'enfant de l'adultère lorsque le mari revient de la guerre, celles qui s'avortent et lui viennent ensanglantées. Sage-femme, (j'ai) mis au monde des enfants de tous les milieux, arrivant parfois dans une maison où il n'y avait même pas un bassin pour contenir l'eau. Seule, je devais me rendre emprunter le récipient, mettre l'enfant au monde, soigner la mère et retenir à l'écart le mari souvent saoul. J'ai connu les nuits froides des hivers rigoureux pendant lesquelles les parents sortaient, laissant leur bébé qu'ils retrouvaient au retour gelé.

Elle dira également dans l'entrevue : « Que la meilleure chose de ma vie ce sont mes trois enfants! »

Il allait de soi qu'après un certain temps de vie maritale, même clandestine, que la jeune femme « tombe enceinte ». Au milieu de juillet 1946, les lois incontournables de la nature liées à la reproduction allaient suivre leur cours. J'étais donc attendue pour le mois de mars. Elle poursuivit sa mission quelque temps encore, jusqu'à ce que les circonstances deviennent trop pénibles, comme devoir sortir pendant un accouchement pour aller vomir... Son retrait était l'occasion pour prendre du repos, de vivre au grand jour sa vraie vie de couple, de s'occuper de l'éducation de sa fille

et de devoir démissionner de ses fonctions. Trois ans après ma naissance, Patrice s'annonce en faisant aussi la fierté de la jeune famille.

C'est également pendant ces années que mon père commence un travail pour le Comité paritaire de la construction (l'ancêtre de la Commission de la construction du Québec). Ces comités paritaires avaient comme but l'application des conditions de travail pour tous les travailleurs des métiers de la construction. Leurs actions visaient particulièrement les entrepreneurs peu scrupuleux des règles de bonne conduite et, qui trop souvent en recherchant le profit à tout prix, abusaient de leur pouvoir pour imposer leurs propres lois, ignorant ainsi le respect des conditions salariales du travail des ouvriers, le nombre d'heures hebdomadaires permises et la reconnaissance officielle des hommes de métier, des apprentis et des journaliers.

Mon père allait donc s'imposer comme gardien des normes et des lois établies, respectueux du droit et devoir des travailleurs et entrepreneurs. Il sera amené à implanter des bureaux régionaux du Comité paritaire non seulement en Abitibi, mais aussi dans les régions comme la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est en 1951 qu'il accepte de se rendre sur la Côte-Nord. Pour première destination, la famille doit se rendre au petit village montagnais de Moisie, situé à 30 km à l'est de Sept-Îles. Ce n'était pas le choix logique. L'action se passait plutôt sur les chantiers de construction liés au développement du port de Sept-Îles et des usines de première transformation du minerai de fer venant du nord du Québec. Mais les logements sont rares et lorsqu'il s'en libère un, il est immédiatement occupé par le premier arrivant.

Pendant toute cette période sur la Côte-Nord nous allions déménager dans plusieurs villages notamment, Hauterive et Tadoussac. Cette dernière destination a duré quelques mois, le temps que l'appartement sur la rue Saint-Ephrem à Chicoutimi-Nord soit suffisamment aménagé pour nous accueillir. En décembre 1954, c'est la naissance de la deuxième fille, Dominique.

En 1955, le village de Sainte-Rose qui compte alors six cents habitants, avait un grand besoin d'une infirmière. Situé à quelques cinquante kilomètres de Chicoutimi, par des routes à peine carrossables et sur gravier, un service de santé devenait de plus en plus nécessaire. De plus, cette communauté formée de travailleurs de la forêt, d'agriculteurs et surtout comptant avec la présence de jeunes couples favorisant les naissances presque annuelles, un service public de santé est aussi essentiel que le service des âmes. C'est encore par le curé du village, l'abbé Antonin Simard, que la démarche était entreprise auprès des autorités gouvernementales. On l'informe qu'à l'Unité sanitaire de Chicoutimi, il y a une infirmière d'expérience ayant connu en Abitibi la fonction d'infirmière de colonie. Elle savait administrer les vaccins, recoudre



Garde Lafond à Sainte-Rose-du-Nord.

une plaie ouverte, accoucher et bien d'autres maux qui affectent la condition humaine. Elle a même la réputation d'être aussi bonne qu'un médecin et ceux-ci l'interpellent comme une collègue. C'était suffisant pour convaincre le bon curé de rencontrer cette mère de famille par surcroît, de venir s'occuper de la santé de ses concitoyens.

Elle consulte d'abord mon père qui n'y voit guère d'obstacles à voyager de Chicoutimi à Sainte-Rose. Depuis le temps, il était habitué aux longues distances et aux conditions difficiles des routes secondaires. À l'automne 1955, on terminait la construction du nouveau dispensaire situé sur la rue de la Descente des Femmes. Le bois avait été coupé sur les terres de Roméo Girard à l'anse d'en Haut. C'était une maison confortable pour accueillir les cinq membres de la famille Lafond, une salle d'attente et de consultation. De plus, comme Dominique, la petite dernière n'avait pas encore un an, ma mère eut une seule exigence : « que le dispensaire soit équipé d'un chauffage central ». Ce fut fait...

Dans un article paru en mars 1967, elle affirmera au journaliste Gabriel Berberi, toute sa satisfaction du travail qu'elle accomplit :

En plus de savoir fermer les plaies avec les points de suture, Mme Annette Lafond peut anesthésier et extrait même les dents à l'occasion. Son dispensaire renferme aussi tout l'arsenal des médicaments essentiels à l'urgence : tranquillisants, pénicilline, toniques, etc.

C'est comme si mon dispensaire apportait ici la sécurité; quand je pars, je me sens coupable; je suis devenue esclave du service médical; mes concitoyens se sentent seuls, si je ne suis pas là; mes gens se sont habitués au dispensaire, même si les routes menant aux centres urbains sont bien entretenues maintenant...

Des témoignages actuels de gens de Sainte-Rose qui l'ont connue affirment sans hésitation que c'était une femme extraordinaire, dévouée pour ses patients mais avec un caractère à ne pas s'en laisser imposer.

Mme Brigitte Villeneuve Coudé, nous affirmait :

Mme Lafond c'était plus qu'une infirmière, elle avait les compétences d'un médecin. Un jour que mon père faisait une grave crise au pancréas, elle l'a immédiatement conduit à l'hôpital de Chicoutimi. En arrivant à l'urgence le médecin commande immédiatement de préparer la salle d'opération. Or, opérer au pancréas dans les années 60, c'était aussi prendre le risque d'y passer sous le bistouri. Elle intervient énergiquement pour empêcher l'opération, observant que son patient prenait du mieux. Il n'y a pas eu d'opération et mon père, par un régime très sévère, a pu poursuivre sa vie plus de vingt-cinq ans plus tard.

Et que dire de ce témoignage de Mme Mirto Villeneuve :

Je dois à garde Lafond d'avoir sauvé la vie de mon fils, actuel lieutenant-colonel dans l'armée canadienne. Jeune enfant, il souffrait d'une importante maladie de la peau qui provoquait des irritations très douloureuses. Il s'arrachait carrément la peau et le médecin qui le soignait m'informait qu'il ne survivrait pas. C'est garde Lafond qui m'a donné un médicament pour l'empêcher de se gratter et de guérir ses plaies. En plus, elle me remettait des gants spéciaux pour recouvrir ses mains et empêcher ainsi l'infection. Quand une personne comme elle sauve la vie de ton enfant, tu ne l'oublies jamais. Ma reconnaissance et mon admiration pour ce qu'elle a fait pour nous à Sainte-Rose est sans limite.

Le témoignage de Mme Agnès Villeneuve vient nous donner un autre aspect de l'approche humaine de la fonction d'infirmière

À Sainte-Rose-du-Nord, qui pense Annette Lafond évoque maints « souvenirs santé » en lien avec celle qui était notre « infirmière-médecin » et ambulancière au besoin.

Cependant, ce que je préfère me rappeler avec plaisir, c'est ma belle fin de semaine de camping au lac Ha! Ha! ... À ce moment-là, j'étais encore assez jeune maman très occupée... et sans doute bien fatiguée. Notre infirmière m'avait invitée " en camping " afin de m'accorder quelques jours de repos bien mérités, disait-elle. Eh oui! La seule fin de semaine complète de camping que je me suis permise au cours de mes soixante-quinze années de vie.

Aujourd'hui, je peux encore remercier cette amie, garde Annette Lafond pour nos bons moments de plein air ajoutés aux nombreux efforts requis, afin d'accomplir avec brio sa difficile tâche comme infirmière de colonisation.

Mme Agrès Villeneuve, qui a mis au monde six enfants, a reçu certes les bons soins de garde Lafond. Mais encore, en toute ami-

tié et en toute conscience professionnelle, l'infirmière de colonie comprenait très bien que les maternités successives puissent épuiser tant au plan physique qu'au plan de l'équilibre émotionnel ces mères des familles nombreuses. Une « infirmière-médecin » à l'écoute de ses clientes et amies voilà un témoignage d'une approche médicale humaniste.

Ma mère était aussi une infirmière qui savait faire la distinction entre les valeurs morales d'une époque encore très largement guidée par l'omniprésence des valeurs religieuses traditionnelles, et son devoir de protéger la vie des femmes du village qui donnaient naissance à de nombreux enfants. Elle n'hésitera pas à recommander, au début des années 60, la pilule anticonceptionnelle lorsque ce moyen, tant contesté par l'Église, fera son apparition. Elle allait jusqu'à convoquer les maris pour les instruire des moyens anticonceptionnels traditionnels ou assistés. Elle leur parlera des dangers des grossesses successives et à risque, allant même parfois à leur remettre la pilule magique.

Souvent à l'heure du souper, le téléphone sonnait. L'épouse attendait le retour du mari pour appeler « la garde » lorsqu'un enfant était malade. Si l'appel demandait une hospitalisation, mon père partait comme chauffeur avec ma mère, pendant qu'elle s'occupait du malade. Parfois, c'était également moi qui l'accompagnais.

C'est en 1974, avec l'amélioration des routes carrossables, la mise en place du régime d'assurance maladie, l'arrivée des CLSC et des services d'urgence, que la pratique des infirmières de colonies prend fin. Mon père et ma mère prenaient leur retraite bien méritée. Elle devenait ainsi la dernière infirmière de colonie. Elle décédera en 1988 avec la satisfaction du devoir accompli.

Or, mes plus beaux souvenirs demeurent les moments où elle profitait de l'intimité d'un trajet en voiture pour me raconter ses expériences d'infirmière de colonie et me faire des confidences. J'ai voulu aussi me souvenir de ma mère et des valeurs qu'elle m'aura laissées en héritage.

Épilogue

Les historiens se sont souvent attardés à décrire des personnages politiques et publics d'importance. Trop souvent, ils ont oublié d'aborder l'histoire des gens simples, des humbles et des méconnus. Des auteurs comme Arlette Cousture, Victor-Lévy Beaulieu, Fabienne Larouche, Claude-Henri Grignon, Pierre Gauvreau, Roger Lemelin ont connu les succès littéraires ou de séries télévisuelles en abordant les sujets de la vie quotidienne de gens de chez nous. Est-il permis de croire que par les revues d'histoire, par l'action des historiens amateurs, professionnels et passionnés, que les héros et les héroïnes inconnus puissent continuer de sortir de l'ombre, valorisant davantage le courage et la détermination des bâtisseurs de la nation québécoise?

La fondation du Syndicat forestier de l'UCC à Sainte-Rose-du-Nord

par Lucien Villeneuve

La crise de 1929 a appauvri toutes les familles de ce territoire où serait fondée la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Les journaliers ont été frappés plus durement que les petits cultivateurs qui eux, devenaient simplement un peu plus pauvres mais toujours autonomes. La plupart des familles mieux nanties ont tout simplement coupé toutes leurs dépenses. Un programme de relocalisation du ministère de la Colonisation a apporté à la paroisse une douzaine de journaliers des villes environnantes. L'établissement de ces colons sur des terres impropres à la culture n'a duré que le temps de la crise économique pour la plupart d'entre eux. La nouvelle paroisse voyait ses rangs se vider sans trouver de solution de rechange jusqu'en 1944.

L'extrême pauvreté des journaliers, la précarité financière des petits agriculteurs et le fait que seulement quelques familles paraisaient à l'aise en menant une vie austère ont amené l'abbé Lorenzo Larouche à prendre toutes les informations sur les syndicats forestiers aussitôt qu'il en eut connaissance. Mme Stella Beaudin, qui était propriétaire du petit magasin général qui menait ses affaires avec compétence et honnêteté lui est apparue comme une personne de bon conseil (puisqu'elle occupait déjà le poste de secrétaire pour la municipalité fondée deux ans plus tôt) pour rencontrer les instances de l'Union catholique des cultivateurs.

Quand toutes les informations furent réunies, l'abbé Lorenzo Larouche réunit les chefs de famille en assemblée à la sacristie et ils s'élirent des représentants qui fonderaient le syn-

dicat. Des délégués partirent pour Québec rencontrer des représentants du gouvernement. Ils ont été en audience avec le ministre responsable avec qui ils ont établi qu'un revenu d'appoint de 3000 \$ aiderait à faire prospérer les membres du syndicat. Ils ont immédiatement obtenu l'accréditation et le permis de coupe nécessaire.

À l'automne suivant toutes les familles inscrites se sont organisées pour couper leur premier contrat. La plupart se sont réunies à trois ou quatre et les autres seules mais tous ceux qui ne pouvaient avoir accès directement de leur maison ou d'un camp déjà établi étaient pour la plupart dans des camps de fortune, se logeant avec le cheval duquel ils n'étaient séparés que par une simple cloison. Ils travaillaient d'une étoile à l'autre six jours par semaine. Ils se nourrissaient de pain, de rôti de porc, de lard salé, de pain de ménage et de beaucoup de mélasse. L'abattage des arbres se faisait avec une scie à archet ou un « godendart ». L'entaille d'abattage et l'ébranchage étaient faits à la hache. Il arrivait fréquemment qu'on doive abattre des arbres à la hache.



Camp au lac Résimond à l'hiver 1954.

Coopérative forestière Sainte-Rose

À leur premier contrat, les membres du Syndicat ont dû obligatoirement bûcher le bois de pulpe avant de faire le bois de sciage. Ce contretemps fut vite corrigé. À l'automne 1945, on entreprit la construction de chemins forestiers vers le Grand Lac Saint-Germain sur environ trois kilomètres. Un autre camp et une étable commune furent également construits près du lac



Coopérative forestière Sainte-Rose



Coopérative forestière Sainte-Rose



Coopérative forestière Sainte-Rose



Coopérative forestière Sainte-Rose

Différentes opérations de la coupe du bois au chantier du lac Résimond à l'hiver 1954.

Résimond, sur un chemin de moins d'un kilomètre à partir de la route du Tableau en automne 1946. Au Grand Lac Saint-Germain les familles se sont installées séparément en bâtissant chacune leur camp. À partir de ce temps, tous les camps à venir logeraient les bûcherons; le cuisinier et son épouse logeaient dans le camp servant de cuisine. Le dernier camp à être construit fut celui du lac de la Rivière en 1951. Le transport du bois était assuré par camion jusqu'au quai du village et parfois le bois de sciage a été transporté jusqu'au train de Chicoutimi vers Montréal.

L'amélioration du niveau de vie des membres du Syndicat, comme disaient les gens, a été immédiate. La livraison du bois de pulpe se faisait à l'été; aussitôt que les paiements arrivaient, les membres pouvaient avoir des avances d'argent selon un prorata établi par rapport à la quantité produite par chacun. Cela était causé par le fait que le Syndicat n'était pas pourvu de fonds de roulement. Les familles avaient un peu d'argent mais le règlement final ne venait qu'en fin de saison quand tout le bois était livré. À partir de ce moment, les maisons déjà existantes furent peu à peu rénovées et de nouvelles constructions apparurent. La plupart des journaliers travaillaient à un meilleur salaire et avaient en plus le revenu de leurs contrats. Le sciage du bois et le transport du bois de pulpe employaient la majorité des membres. Quant aux cultivateurs, ils retournaient simplement à leurs travaux agricoles.

Il ne faut surtout pas oublier le support important apporté par les femmes qui restaient seules avec les enfants du lundi matin au samedi soir. Les fermières devaient faire le train avec leurs enfants ou avec des écoliers de douze ou treize ans. N'ayant pas l'électricité avant 1950, ces femmes ont fait des miracles. Elles faisaient le lavage à la main, chauffant l'eau sur le poêle. Pour maintenir la maisonnée, la mère devait se lever aux petites heures du matin. Les femmes attendaient leur mari qui arrivait tard le samedi après-midi, un homme qui n'avait pas vu sa femme de toute la semaine.

La première scie mécanique fut expérimentée durant l'hiver 1945. Il aura fallu attendre que la scie soit plus performante pour que les membres du Syndicat achètent ces outils relativement coûteux et peu fiables. On commença à sortir du bois avec des B12 (motoneige de Bombardier) vers la fin des années 40. La mécanisation faisait son apparition réelle en 1953 avec différentes marques de tronçonneuses. Ce furent ensuite les petits tracteurs à chenilles qui vinrent devancer les

débusqueuses à roues. L'ouverture des chemins rendit les camps forestiers désuets.

Avec la mécanisation et l'apparition d'une nouvelle scierie à la limite de la paroisse, la coupe s'est limitée au bois de pulpe et cela pour quelques années. Les hommes libérés allèrent s'engager chez les « jobbeurs » et la plupart revenaient faire le contrat du Syndicat durant l'hiver. Après quelques dizaines d'années, les terres de la Couronne adjacentes à la paroisse avaient été écumées par la coopérative et par des entrepreneurs qui ont coupé tous les merisiers pour le déroulage. On ne ramassait que les grumes propres au déroulage, le reste, qui était tout de même propre au sciage, était laissé au sol à pourrir. Aujourd'hui de ces arbres de 250 à 400 ans, il ne reste que des vestiges qui vaudraient une fortune en sciage et en déroulage.

Après 1978, nous avons déplacé les activités vers les monts Valin pour y récolter les secteurs laissés par les grandes entreprises. Le bois était parfois très difficile à récolter mais comme nous avons fait nos classes dans les montagnes du Saguenay, nous avons pu tirer notre épingle du jeu. Un nouveau niveau de mécanisation s'est ajouté, le tronçonnage en forêt. Les tronçonneuses ont imposé la coupe du bois en longueur. La coupe s'est accélérée et les accidents se sont multipliés.

Le CLSC de Chicoutimi a offert son aide pour fonder un comité de santé et de sécurité au travail. Ce comité comprenait alors le contremaître, le mesureur et deux travailleurs. La Commission des accidents de travail (CAT) serait remplacée par la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST). Le taux de cotisation étant de 18 \$ par tranche de 100 \$ de salaire alors que le minimum de cotisation était de plus ou moins 3,50 \$, il fallait réduire la fréquence des accidents. La sensibilisation de tout le personnel a donné des résultats immédiats.

L'année 1984 marque le début de l'aménagement forestier à la coopérative. Un ingénieur et des techniciens sont venus s'ajouter à l'équipe des travailleurs. À l'aide de différents projets, nous nous sommes familiarisés avec la plantation et le débroussaillage. La coupe devenait un traitement sylvicole en pratiquant le débardage dans une seule voie à tous les 60 mètres. Il fallait laisser au moins 65 % de régénération.

Aujourd'hui encore, la coopérative s'adapte aux changements du moment et continue à générer des revenus à des membres travailleurs qui viennent s'ajouter et qui proviennent aussi bien de Sainte-Rose que d'autres localités. La coopérative forestière de Sainte-Rose avec son équipe peut envisager l'avenir quel qu'il soit.

Coopérative forestière de Ste-Rose-Du-Nord
1944-2004

Présente au coeur de l'environnement forestier du Fjord du Saguenay

*Récolte forestière
Récréo-touristique
Géomatique
Formation de la main-d'oeuvre
Projet clefs en main*

*Équipe administrative alliant expérience et compétence
Équipe technique spécialisée jeune et dynamique
90 ouvriers sylvicoles formés et expérimentés
1 ingénieur et 10 techniciens
Formations - Expériences - Qualités*

La Marjolaine :

30 ans de croisière à Sainte-Rose

par Gilles Rinfret

Depuis plus de 30 ans, la perle du Saguenay, Sainte-Rose-du-Nord, accueille des milliers de touristes embarquant et débarquant de *La Marjolaine*. Cela est notamment imputable à des efforts collectifs et à des initiatives privées qui, ensemble, ont développé des infrastructures indispensables pour attirer et retenir ici les touristes de partout.

Bien sûr, l'incomparable majesté du Saguenay, la splendeur de nos paysages, le beau petit village blotti dans le creux des montagnes millénaires, la proximité de la nature et notre sens de l'accueil étaient déjà connus et appréciés. Il s'agissait d'un moyen maritime de les rendre plus accessibles.

Après le départ de la première *Marjolaine* réquisitionnée par la Société des Traversiers du Québec pour d'autres fins, voilà qu'un groupe de vingt-sept personnes d'affaires, dont M. Pierre Lafond alors maire de Sainte-Rose-du-Nord, décidait d'investir dans un service touristique dont on aurait bien du mal à se départir maintenant. Le but du groupe était de faire renaître une activité qui avait fait, jusqu'en 1966, la gloire du Saguenay et l'émerveillement de milliers de touristes. Qui ne se souvient d'avoir vu les grands bateaux blancs de la *Canada Steamship Lines* passer devant Sainte-Rose-de-Nord?

Nos actionnaires, dont le nombre atteint presque 50, acquièrent donc un

petit caboteur du Saint-Laurent, le *Morrisburgh*, qu'on allait rebaptiser *Marjolaine II*, la petite goélette, en changeant de nom, change de vocation et, au lieu de transporter des vivres, de la pulpe et du bois d'œuvre, elle baladera en croisière des touristes ravis du spectacle qui s'offre à leurs regards tant sur le majestueux Saguenay qu'au « plus beau petit village ».

Avec espoir dans cette idée et dans l'avenir, les partenaires investissent, recrutent d'autres actionnaires, transforment sans cesse le petit navire pour le rendre moderne et confortable pour les touristes voyageurs.

De sa capacité de départ à 150 passagers, *Marjolaine II* peut accueillir maintenant 400 passagers, le tout selon les accréditations de la Garde côtière Canadienne, pour la stabilité et la sécurité du navire et de ses occupants.



Le bateau La Marjolaine en 1972.

Les années passent. Des actionnaires quittent, vendent et la corporation est acquise finalement par deux actionnaires d'origine saguenéenne, MM. Gilles Rinfret et Bertrand Picard et ce sont eux qui ont décidé de procéder à la grande transformation du navire en 1992 qui en fait un bateau de croisière tout revampé, moderne et accueillant.

Un an plus tard, en 1993, la corporation Croisière Marjolaine inc. fait l'acquisition d'un restau-

Les croisières La Marjolaine inc.



La Marjolaine II.

rant face au quai qui, après une totale reconstruction abrite la billetterie, un restaurant café/terrasse et un petit bureau pour la Halte Nautique et l'accueil des plaisanciers dont les bateaux sont ancrés dans la baie.

Depuis de nombreuses années, Croisière Marjolaine joue un rôle social comme citoyen corporatif et propriétaire au sein de la communauté. Elle est membre de la Corporation touristique, contribue à

différentes actions à caractère social, qui par sa vocation, appuie le développement touristique en harmonie avec le musée de la nature, l'église, les artisanats, la restauration et les autres attraits. Mentionnons que Croisière Marjolaine emploie durant la belle saison au moins six personnes de Sainte-Rose-du-Nord.

Les croisières La Marjolaine Inc.

Hier



Aujourd'hui



Le confort et l'essor économique passent par là depuis 100 ans.



Les Croisières Marjolaine

SPÉCIALISTES DES CROISIÈRES-EXCURSIONS

dans le Fjord du Saguenay



Croisière Marjolaine Inc.

30

ANS DE CROISIÈRE SUR LE FJORD



Croisière Marjolaine inc. • C.P. 203, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7
 Tél.: (418) 543-7630 • Sans frais : 1 800 363-7248 • Fax : (418) 693-1701
 Courriel : marjolaine@saglac.qc.ca • www.croisieremarjolaine.com

AUTREFOIS...

Comment nous fêtions Noël lorsque j'avais entre dix et quatorze ans?

par Maurice-Arthur Villeneuve

A cette époque, nous étions huit enfants à la maison; quatre filles et quatre garçons dans un ordre assez bien alterné. J'étais l'avant dernier.

Ma mère cuisinait beaucoup pour nourrir cette grande famille car il fallait tout préparer. Le magasin général du village fournissait presque seulement les aliments de base comme le sucre, la mélasse et la farine. Nous pouvions acheter à la fromagerie des meules de fromage qui pesaient jusqu'à quatre-vingt livres. En décembre, mon père faisait boucherie; il abattait un bœuf et ou une génisse, un porc, un agneau et des poulets. Toute cette viande se trouvait suspendue au froid dans un hangar à proximité de notre maison. Une bonne partie du porc avait été salé et placé dans un baril. Tu sais, il n'y avait pas d'électricité au village et nous chauffions la maison au bois et nous étions éclairés par des lampes à l'huile.

La semaine qui précédait Noël en était une de très grande activité dans la maison. Nous lavions les planchers de bois et nous les cirions à la cire en pâte. Pour les polir, nous patinions en pied de bas de laine. C'était pour nous un jeu. Ma mère se faisait aider par nous pour cuisiner tout ce qu'il fallait pour le réveillon. Elle préparait des pâtés à la viande de porc, des centaines de croquignoles, des tartes au sucre, à la farlouche (mélasse), aux pommes, du sucre à la crème, de la tire blanche etc. Elle cuisait aussi une grosse tourtière qui contenait des viandes de bois, lièvre, perdrix, orignal et du porc et du boeuf.

L'arbre de Noël consistait en un beau sapin que nous avions choisi dans la forêt et que nous décorions avec des boules multicolores et des glaçons de plomb.

Quelques uns de nos cadeaux avaient été commandés à Montréal au moyen d'un catalogue du magasin Eaton et nous arrivaient par la poste quelques jours avant la fête. Un certain Noël, j'ai reçu, comme ça, ma première paire de skis. Les autres cadeaux consistaient à recevoir des vêtements que ma mère confectionnait et un bas de Noël rempli de pommes, d'oranges et de bonbons mous et durs.

Le 24 au soir, nous revêtions nos plus beaux habits et nous nous rendions à la messe de minuit. Mon père chantait dans la chorale de l'église. Il m'arrivait de chanter aussi avec la chorale. En revenant de l'église, nous déballions nos cadeaux et mangions tous les bons mets qui avaient été préparés pour cette fête. Ma sœur Agathe s'installait au piano et nous chantions et dansions une grande partie de la nuit. Mon père chantait, *a capella*, des chants de Noël ou des chants anciens que nous reprenions en chœur. Au cours de cette période de réjouissances, des soirées étaient organisées chez les voisins ou la parenté.

Au jour de l'An, nous parcourrions le village en visitant les voisins pour recueillir des bonbons, comme vous le faites à l'Halloween, aujourd'hui. Pour nous amuser, nous glissions dans les rues en pente du village sur des luges confectionnées par nos parents.

www.shistoriquesaguenay.com

Vous accéderez à : - l'index de la *Revue Saguenayensia*;
- notre bibliothèque

Vous y découvrirez : - notre programmation d'activités;
- les *Veillées de Saguenayensia* à venir.

Vous commanderez en ligne : - les publications de la SHS
- le drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean

À TRAVERS LES ARCHIVES

Échange entre Sr Thomas Grenon & Sr Théophile Lavoie

L'arrivée du premier colon est toujours un fait historique important dans les annales d'une municipalité. C'est pour cette raison que nous avons cru bon vous présenter cet acte entre deux pionniers de la Descente des Femmes, Théophile Lavoie et Thomas Grenon. Pour en savoir plus sur cet acte passé devant le notaire Lucien Tremblay, nous vous invitons à lire dans le présent numéro l'article *Sainte-Rose au fil de l'eau* par l'historien Éric Tremblay. Le document a été retranscrit par Mme Thérèse Coulombe.

N^o 329
 Minute
 Échange
 entre
 Sr
 Thomas Grenon dit Comte, d'une part.
 Et
 Sr
 Théophile Lavoie cultivateur domicilié à l'endroit appelé la
 "descente des Femmes", Paroisse de St-Alexis
 de la Grande Baie, sus dit Comte, d'autre part.
 3 Août, 1868.
 1. 2.

Par devant nous Notaire Public dans
 la Province de Québec, résident au la
 Comté de Chicoutimi & sous signés, fut présent Sr
 Théophile Lavoie présent Sr Thomas Grenon,
 Cultivateur, demurant à Bagotville en la Paroisse
 de St-Alexis de la Grande Baie, sus
 dit Comte, d'une part.
 Et Sr Théophile Lavoie, navigateur &
 Cultivateur domicilié à l'endroit appelé la
 "descente des Femmes", Paroisse de St-Alexis
 de la Grande Baie, sus dit Comte, d'autre part.
 Lesquels ont fait entre eux les échange-
 mes & permutations qui suivent avec promesse
 de les garantir de tous troubles, évictions &
 autres empêchements généralement quelconques
 c'est à savoir
 Le dit Sr Thomas Grenon, ad dit Sr
 Théophile Lavoie, cède & abandonne par les présentes
 à titre d'échange, au dit Sr
 Théophile Lavoie, présent & acceptant, échangeur,
 pour lui, les bons & ayans-causes, à l'avenir, savoir
 deux arpents de terre de front sur quarante de
 profondeur, compris dans le lot numéro vingt
 du Rang sud de la Grande Baie, township de Bagot,
 joignant d'un côté au sud ouest à Sr Grégoire Savard;
 au nord à Joseph Mercour, dans l'acte
 sous mais avec le produit de la récolte
 future de cette année.
 Pour ce que le dit Sr Théophile Lavoie, pour & en
 faveur de tout ce qui sus éché, en pleine propriété
 & jouissance d'ice à toujours au lieu de la cession
 dit Sr Thomas Grenon, qui s'engage à présent & en
 son profit ainsi que de ses dits heirs & ayans-

Retranscription

No 329 Minute. Échange entre Sr Thomas Grenon & Sr Théophile Lavoie, 3 août 1868

Par devant nous Notaire Public dans et pour la Province de Québec, résident à Bagotville, comté de Chicoutimi & sous signés. Fut présent Sr Thomas Grenon, cultivateur, demurant à Bagotville en la paroisse de St-Alexis de la Grande Baie, sus dit comté, d'une part.

Et Sr Théophile Lavoie, navigateur et cultivateur domicilié à l'endroit appelé la "descente des Femmes", paroisse de St-Alexis de la Grande Baie, sus dit comté, d'autre part.

Lesquels ont fait entr'eux les échanges & permutations qui suivent avec promesse de les garantir de tous troubles, évictions & autres empêchements généralement quelconques, c'est à savoir.

Le dit Sr Thomas Grenon, cède & abandonne par les présentes à titre d'échange, au dit Sr Théophile Lavoie, présent & acceptant, échangeur, pour lui, les bons & ayans-causes à l'avenir, savoir : deux arpents de terre de front sur quarante de profondeur, compris dans le lot numéro vingt du Rang sud de la Grande Baie, township de Bagot, joignant d'un côté au sud ouest, à Sr Grégoire Savard; au

Source : BAnQC, greffe du notaire Lucien Tremblay, acte no 329

nord, à Sr Joseph Marcoux, sans bâtisse mais avec le produit de la récolte entière de cette année.

Pour & par le dit Sr Théophile Lavoie jouir & disposer de tout ce que sus cédé, en pleine propriété & jouissance d'hui à toujours au lieu & place du dit Sr Thomas Grenon qui s'endésaisit présentement à son profit ainsi que de ses dits bons et ayans-cause.

Le dit Sr Thomas Grenon déclare que le terrain sus cédé, lui appartient, en vente de bons titres qu'il s'oblige de transmettre au dit Sr Lavoie à demande. Au dit Sr cédant, appartenant en qualité de premier défricheur & occupant & pour en avoir payé seulement un versement à la Couronne; le cessionnaire s'obligeant de payer ce qui restera du sur le prix du fonds. Et en contre-échange, le dit Sr Théophile Lavoie cède & abandonne par les mêmes présentes au dit titre d'échange, avec les sus dites garanties, au dit Sr Thomas Grenon, à ce présent & acceptant, échangeur, pour lui ses bons & ayans- cause, à l'avenir, c'est à savoir :

Tous les droits & privilèges, prétentions & améliorations généralement quelconques, qu'il le cédant, a & peut avoir sur toute l'étendue de terre comprise dans l'ance appelée " Descente des Femmes ", en le Township St-Germains, le long de la rivière Saguenay, jusqu'à une profondeur de vingt huit arpents plus ou moins partant du bord de la dite rivière Saguenay avec maison dessus construite, sans autre réserve que le droit par le cédant de couper tout le bois nécessaire pour la construction d'une maison; le dit Sr Lavoie cédant au dit Sr Grenon le poêle qui se trouve dans la dite maison, ainsi que la récolte entière de tous les grains & patates de l'année courante qui ont été ensemencés sur la dite terre.

Relevant le dit terrain du Domaine de la Couronne à laquelle le cessionnaire sera tenu de payer ce qui lui sera dû sur le prix du fonds lorsqu'il plaira au Gouvernement de l'ériger.

Pour & par le dit Sr T. Grenon, jouir, faire & disposer de ce que sus cédé comme bon lui semblera et comme de chose lui appartenante au lieu & place du dit Sr Lavoie qui s'endésaisit présentement à son profit ainsi que ses dit bons & ayant-cause, avec tous les droits y relatifs.

Ces échanges sont faits à la charge par chacun des dits échangeurs, de satisfaire aux servitudes de toutes sortes ainsi qu'au payement de toutes les cotisations & autres contributions foncières de toute nature auxquelles l'immeuble à chacun d'eux sus cédé peut être assujéti ou pourra l'être ultérieurement; et outre ce, à la charge & par le dit Sr Théophile Lavoie, d'acheter à ses frais par forme de double & retour, au dit Sr Thomas Grenon qui l'accepte, une chaloupe de vingt & un pieds de quille appartenante actuellement à Thimoté Savard de Chicoutimi, ou de lui en payer la valeur, d'après l'estimation d'experts nommés de part & d'autres, dans le cas que ce dernier refuserait de le lui vendre.

Car tel a été convenu & arrêté entre les dites parties que pour l'exécution des présentes, ont fait élection de domicile irrévocable en leurs demeures sus déclarées.

Auxquels lieux & car ainsi & dont acte & fait et passé en la dite paroisse de St-Alphonse, étude de Mtre L. Tremblay, Notaire, l'an mil huit cent soixante & huit, le troisième jour du mois d'août, avant-midi, sous numéro trois cent vingt-neuf, & a, le dit Sr Lavoie signé, & le dit Sr Grenon a déclaré ne le savoir de ce requis. Présence de Sr Élif Lesaulnier, témoin requis, apparenté charron, demeurant à Bagotville, qui a signé, lecture faite.

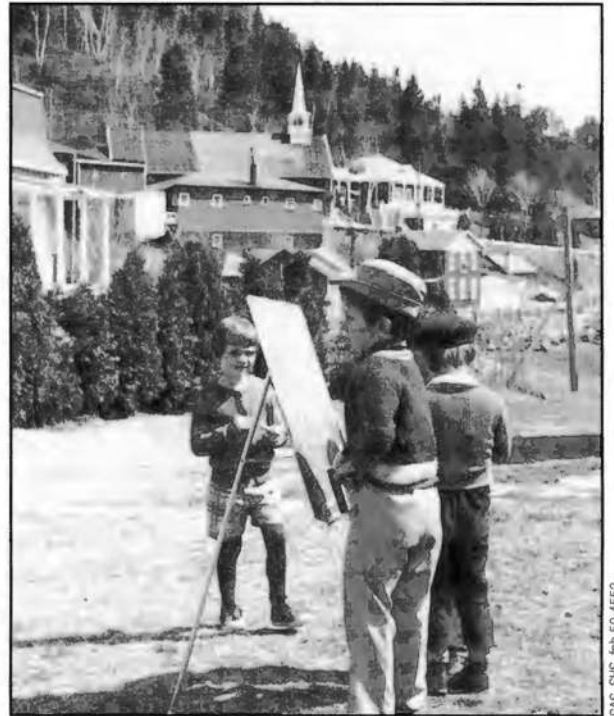
*Théophile Lavoie
Thomas Grenon
Élif Saunier
L. Tremblay*

www.shistoriquesaguenay.com

LE VILLAGE AUTREFOIS...



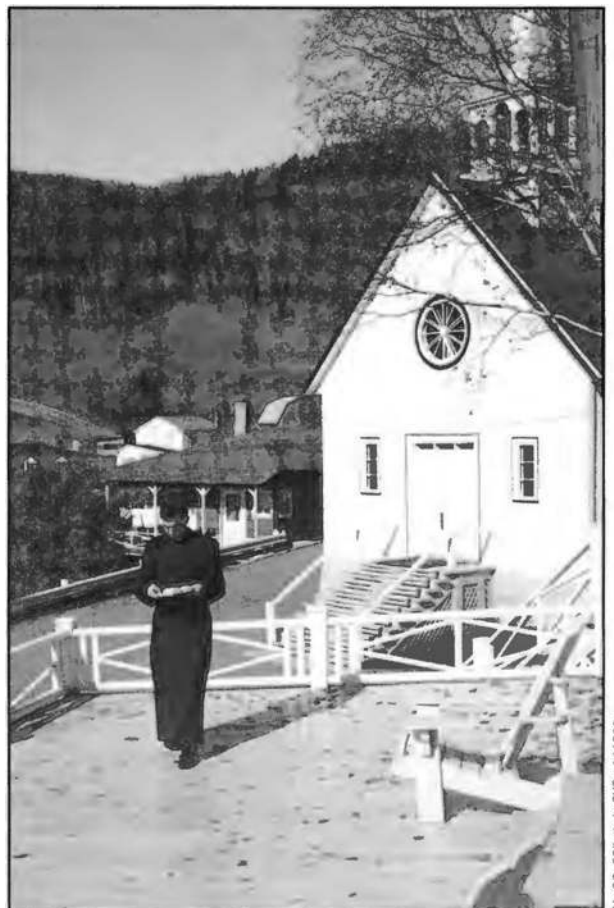
SHS, Fph 50.14176



SHS, SHS, Fph 50.4553



SHS, Fph 50.14176



BAnOC, COLL. de la SHS, n° 11398



BAnOC, COLL. de la SHS, n° 13882



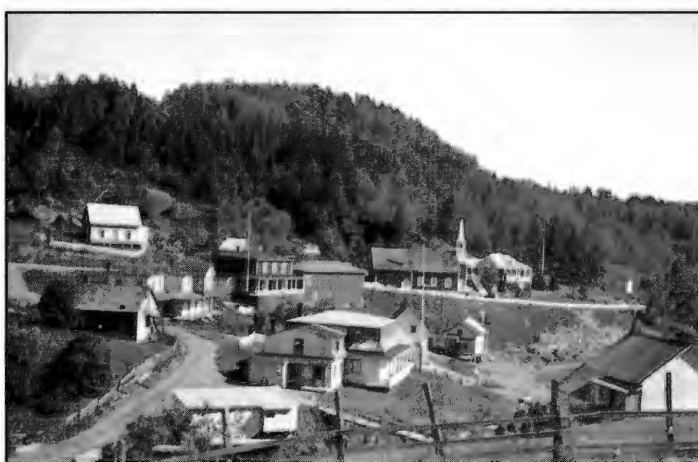
SAS, SHS, Iph 50 4550



SAS, SHS, Iph 50 4551



SBAAnOC, Coll. de la SHS, 12.2.p64



SAS, SHS, Iph 50 4520

EN BREF...

Assemblée générale annuelle

Le 26 avril dernier, la Société historique du Saguenay tenait son assemblée générale annuelle. Devant une cinquantaine de personnes, le président de la Société historique, M. Lorenzo Beaulieu a fait le bilan de l'année 2005.

Le nouveau conseil d'administration de la Société historique du Saguenay est formé de M. Lorenzo Beaulieu, président; Mme Laurence Pedneault, vice-présidente; M. Ronald Boivin, trésorier; M. Jean-Charles Dubé, secrétaire; Mme Line Duchesne, Mme Esther Gaudreault, M. Jacques Fortin, M. Donald Larouche, M. Michel Potvin, M. Égide Tremblay et M. Val Rasmussen, administrateurs.



Les Veillées de Saguenayensia

Pour connaître la programmation des *Veillées de Saguenayensia* qui débutera le 18 juin avec la croisière historique, visitez notre site Internet au www.shistorique-saguenay.com



Nouvelle parution

Le 15 mai dernier, la Promutuel du Lac au Fjord, lançait un magnifique volume intitulé *100 ans de coopération au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Nous aurons l'occasion de vous présenter ce volume dans notre prochain numéro d'octobre.



AFFICHEZ VOS COULEURS AVEC LE DRAPEAU DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean peut s'enorgueillir de posséder son propre drapeau. Depuis 1938, cet étendard de par ses couleurs représente avec symbolisme les principaux éléments de notre histoire.

*La richesse de nos forêts, est symbolisée par le **vert feuille** des deux rectangles du haut. L'élément de base de la vie, l'agriculture, est représenté par le **jaune doré**. Il est en bas comme le sol qui porte et produit la vie. L'industrie et le commerce, dont les rôles se complètent et dont l'activité s'étend à tous, sont représentés par le **gris argent** croisant tout le champ du drapeau. La population régionale, active et vigoureuse, élément vital qui met en valeur toutes les ressources de la région, est symbolisée par le **rouge vif** placé comme couleur de liaison.*

La Société historique du Saguenay est l'instigatrice et détentrice des droits sur le drapeau régional. Vous pouvez vous le procurer à nos bureaux en tout temps.

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec nous au (418) 549-2805, ou par courriel : shs@cybernaute.com

CROISIÈRE HISTORIQUE DE LA BAIE À CAP JASEUX

Dans le cadre des Veillées de Saguenayensia

dimanche, le 18 juin de 13 h 30 à 16 h 00

départ au Quai Lepage à La Baie à bord du bateau *La Marjolaine*

Conférencier invité : Mario Lalancette

prix : 20 \$

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT :

549-2805

SITE ET MONUMENT

Intervention TROMBA MARINA

par Robert Proulx

L'intervention Tromba Marina fut mise de l'avant grâce à l'initiative du club de Minéralogie du Saguenay—Lac-Saint-Jean . Ce dernier voulait regrouper des artistes en arts contemporains, autour de l'objectif de faire connaître, par des concepts d'interventions in situ, des lieux présentant des particularités géologiques autres que la dominante granitique de la région.

Connu sous le nom Le Travail de la terre, ce projet supporté par le Conseil des arts du Canada et parrainé par trois centres importants de la région : Séquence, Langage plus et Espace virtuel. Les artistes associés à cette démarche sont Gilles Beaulieu, Claude Martel et Robert Proulx.

Dans la continuité de notre processus de création, nous avons soumis la proposition d'intervenir dans deux lieux reliés au concept de Monolithe. Ce concept fonctionnant toujours par association ou dualité de polarité, avait pour objectifs de faire connaître dans l'esprit de ce projet, deux états de lieux mettant en évidence leurs particularités.

Le premier lieu lié à une fiche géologique et démontrant une curiosité, se trouve à Cap à l'ouest dont l'accès se situe à l'anse à la Puce, en suivant le ruisseau du même nom. À cet endroit et selon les vérifications officielles gouvernementales, ce gîte minéralogique est le lieu le plus radioactif de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'on retrouve à cet endroit la présence d'uranium thorium. L'intervention réalisée fut la localisation précise avec instrumentation, un contenu visuel par constat photographique, ainsi que la cueillette d'échantillons de minerai et l'extirpation d'une pierre témoin non radioactive ramenée à Sainte-Rose-du-Nord.

Le second site dit de l'anse à la Mine est situé en bordure du Saguenay à 2 km en aval de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord. Pour des raisons de récits historiques et anecdotiques locaux, cet endroit rassemblait tous les éléments événementiels, rituels et commémoratifs du concept de Monolithe. À proximité de celui-ci érigé avec la matière présente, se trouve la petite anse à la Mine qui renferme un mélange de pierres de chlorite et de phlogopite mica ambré. Géologiquement encaissé dans deux parois créant cette anse, un dyke magmatique peut démontrer et prouver un événement ancien de volcanisme.

Le 12 mai 1994 à 11 h, par l'événement TROMBA MARINA fut inauguré en présence d'un groupe de témoins le site de l'anse à la Mine. La particularité de ce Monolithe est qu'il y a, neuf tuyaux d'orgue intégrés à l'intérieur orientés de façon à capter les vents dominants et émettre des sons marquant ainsi sa présence en ce lieu.

Dans son aspect rituel, cet événement et l'érection de ce Monolithe furent d'abord et avant tout la manifestation de la liberté d'expression créatrice et artistique dans ce lieu qui est devenu aujourd'hui le Parc marin Saguenay—Saint-Laurent. In-situ dans l'esprit du lieu, il est désormais bien présent et commémore Le Travail de la terre.



Robert Proulx

La Perle du Fjord

RIVERVILLE

Municipalité de

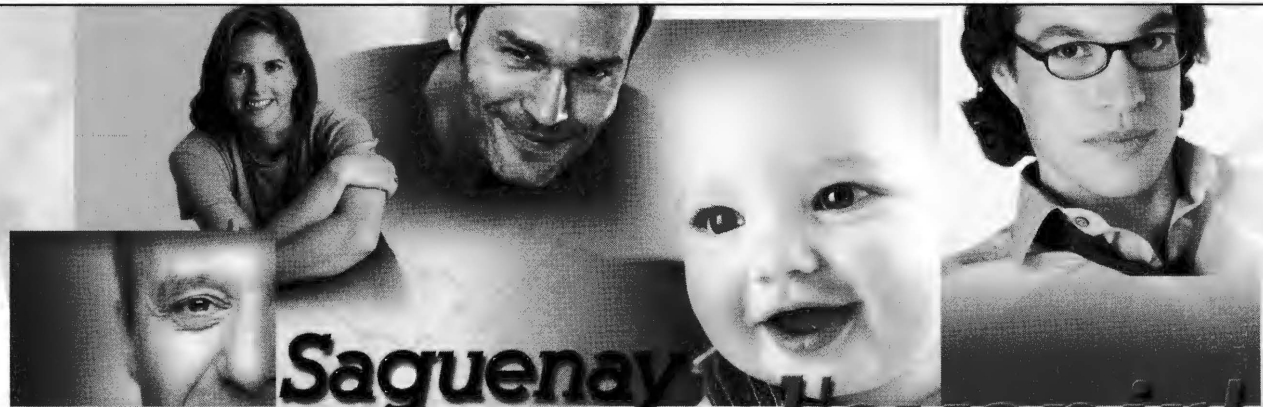
Sainte-Rose-du-Nord



Au centre de la nature



FOI ET TÉNACITÉ



**Saguenay
construit l'avenir!**

44 millions d'investissements en 2005 dont:



Palais des Sports

Un air de jeunesse pour le Palais des Sports
Un projet de 8,5 millions de dollars



Piste cyclable

1,7 million de dollars investis
dans le réseau des pistes cyclables



Terrain de soccer - football, un partenariat Saguenay / UQAC

Unique au Saguenay-Lac-Saint-Jean
Un stade de football et soccer de calibre national
Un projet de 2,3 millions de dollars

Ville de
Saguenay